Constantine : 50 zones industrielles ciblées par les Espagnols

Lire en page 2

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5140 - MERCREDI 8 AVRIL 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



RENCONTRE ENTRE BENGHEBRIT ET LES SYNDICATS

Une commission pour la révision du statut particulier

Lire en page 4

Recalée pour l'édition 2019, l'Algérie place ses espoirs dans celle de 2017

CAN OU PAS CAN ?



C'est aujourd'hui que sera désigné le pays hôte de la CAN 2017 en remplacement de la Libye qui s'est désistée en raison de la guerre civile. L'Algérie est candidate en compétition avec le Gabon. Les échos en provenance du comité exécutif de la Confédération africaine de football annoncent un vote serré. Le choix des membres du comité balance entre l'Algérie et le Gabon. Le travail de lobbying mercantile et les pesanteurs extrasportives pèseront lourd dans le vote final. L'Algérie, qui court après une CAN en tant que trophée ou en tant que compétition depuis 1990, croise les doigts.

Lire en page 3



LA FRANCE APPUIE LA MÉDIATION ALGÉRIENNE AU MALI

Rabat lâché par tous

Lire en page 2



ENQUÊTES DE LA GENDARMERIE :

Des sociétés fictives pour escroquer des vraies entreprises

Lire en page 5



RÉALISATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE BIRTOUTA-ZÉRALDA

Le problème du foncier réglé

Lire en page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



4e ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DU TOURISME D'ORAN (SIAHA 2015)

Le savoir-faire médical tunisien séduit les Algériens

LE CENTRE de promotion des exportations (Cepex) et l'Office national du tourisme tunisien (ONTT) ont participé à la sixième édition du Salon international du tourisme d'Oran (Siaha 2015) qui s'est tenu du 1er au 4 avril 2015 dans la capitale de l'ouest algérien. Ce salon dédié aux professionnels du tourisme, des voyages et des loisirs a été mis à profit par les voisins tunisiens pour faire l'étalage de leur savoir-faire et pour dérouler leur stratégie de promotion des services de santé tunisiens en Algérie.
La participation tunisienne au salon Siaha 2015 a été l'occasion pour mettre en avant les atouts de la Tunisie dans le domaine du tourisme de santé et de communiquer aux médias régionaux et nationaux sur les «Rencontres professionnelles tuniso-algériennes dédiées aux services de la santé».
«Plusieurs cliniques, centres médicaux, médecins et autres intervenants algériens dans le secteur de la santé se sont intéressés à l'offre tunisienne et ont confirmé leur participation à cet événement», indique un communiqué du Cepex.
Plus de 150 professionnels algériens et étrangers, dont l'Office du Tourisme Tunisien qui y participe régulièrement avec un pavillon national, et près de 5000 visiteurs professionnels ont été recensés lors de cette nouvelle édition.
Plus d'une quinzaine de cliniques tunisiennes et autres intervenants du secteur de la santé ont fait le déplacement en Algérie pour nouer des contacts de partenariat avec leurs homologues algériens dans le but de prendre connaissance de la demande et attirer des patients algériens vers la Tunisie. Pas seulement, il s'agit également d'exporter les compétences et savoir-faire tunisien en Algérie (formation, interventions chirurgicales, conférences…) et chercher des partenaires locaux pour de potentiels investissements en Algérie.
La participation du Bureau du CEPEX à Alger au SIAHA 2015 a été l'occasion pour mettre en avant les atouts de la Tunisie en la matière et a permis de communiquer aux médias régionaux et nationaux les rencontres programmées afin que cet événement soit diffusé à une large échelle.
Dans cette optique, plusieurs cliniques, centres médicaux, médecins et autres intervenants algériens dans le secteur de la santé se sont intéressés à l'offre tunisienne en matière de santé et ont confirmé leur participation aux prochaines rencontres tuniso-algériennes.
Enfin, une quinzaine de cliniques tunisiennes prendront part aux «Rencontres professionnelles tuniso-algériennes dédiées aux services de la santé», qui se tiendront le 12 avril à Alger et le 14 avril 2015 à Oran et qui visent à mettre en contact les professionnels tunisiens de la santé avec leurs homologues algériens dans le but d'explorer la demande des patients algériens et de nouer des partenariats mutuellement bénéfiques.

Kamel Aït Bessaï

LA FRANCE APPUIE LA MÉDIATION ALGÉRIENNE AU MALI

Le Maroc lâché par son parrain

Le Maroc a reçu un véritable camouflet hier dans le dossier malien. Ce pays, qui s'est arrogé le droit de s'incruster dans les affaires internes de l'Algérie à travers un communiqué signé par son ministre des AE où il pointait la responsabilité de l'Algérie dans l'échec du conflit intermalien, en a eu pour son compte et se retrouve complètement lâché par son parrain français.



Le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a fait part hier, lors d'une rencontre avec son homologue algérien Ramtane Lamamra, du «soutien total» à la médiation que l'Algérie conduit dans la résolution de la crise au Mali en vue de la signature rapide, par l'ensemble des parties en conflit, de l'accord de paix paraphé le 1er mars dernier à Alger : «Nous soutenons totalement la médiation de l'Algérie (dans le dialogue intermalien). C'est une médiation extrêmement utile qui donne ses fruits», a-t-il insisté. Le chef de la diplomatie française a affirmé, par la même occasion, que la stabilité dans la région (du Sahel) est tributaire d'une réconciliation entre le gouvernement basé à Bamako et les groupes du nord du Mali. Le Maroc, qui essaie de manipuler une partie des mouvements touareg, le MNLA en l'occurrence, est plus que jamais isolé.

Le MNLA laisse pourrir la situation

Mais à ce jeu de dupes, le MNLA pourrait bien perdre des plumes. Déjà décrédibilisé par ses actes qui ont mené à la guerre au nord du Mali et à la prise de pouvoir des groupes terroristes en 2012, ce nouvel épisode pourrait bien avoir pour effet de l'isoler un peu plus du processus de réconciliation nationale qu'il prétend souhaiter. Dans le même temps, Rabat, qui a pour ambition de prendre une place plus large au niveau de la politique régionale, cherche à influer sur les discussions entre Bamako. Reste désormais à savoir si le Maroc prendra le risque de mécontenter le Mali en rencontrant à nouveau les dirigeants du MNLA.
Concernant la Libye, Fabius a indiqué que la crise dans ce pays est «très compliquée», compte tenu de la prolifération des groupes terroristes qui le menacent, a-t-il expliqué. Il a, dans ce sens, exprimé le soutien de son pays aux efforts de l'émissaire onusien pour la Libye, Bernardino Leon, en vue d'une «solution politique» pour une sortie de crise dans ce pays. Il rejoint en ce sens la position algérienne, qui plaide pour un consensus politique de toutes les parties libyennes, sauf ceux qui prônent la violence.
La France, qui avait à un certain moment privilégié une intervention militaire, s'est rétractée puisqu'elle adhère aujourd'hui à la solution politique. Le ministre des AE Ramtane Lamamra, qui a rencontré longuement Laurent Fabius avec lequel il a évoqué les relations bilatérales, a souligné la qualité des relations bilatérales et du partenariat d'exception existant entre les deux pays. Un partenariat qui sera conforté par les prochaines visites qu'effectueront le mois prochain Fabius et le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique français, Emmanuel Macron, dans le cadre du suivi du comité mixte économique algéro-français. Cette visite permettra de «pousser nos relations bilatérales et de veiller à maintenir la bonne cadence de développement de ces relations», a ajouté le chef de la diplomatie algérienne. «Nous avons évoqué les crises au Mali, en Libye et la menace terroriste dans cette région. Nous sommes en parfait accord (sur le règlement de ces questions)», a-t-il détaillé.

H. A.

Le secrétaire d'Etat français chargé des Anciens combattants, Jean-Marc Todeschini, se rendra à Sétif, en Algérie, pour le 70e anniversaire du massacre de milliers d'Algériens le 8 mai 1945 sous la colonisation française ; une première à ce niveau de représentation. Todeschini effectuera un «voyage mémoriel » du 19 au 21 avril à Sétif puis à Mers El-Kébir et Alger, a indiqué son cabinet. Le message du gouvernement sera : «Aucune mémoire n'est oubliée, on est dans une mémoire apaisée». Le 27 février 2005, l'ambassadeur de France en Algérie, Hubert Colin de Verdière, a reconnu la responsabilité de la France dans ces massacres en évoquant une «tragédie inexcusable». Mais aucun membre du gouvernement français ne s'est jusqu'ici rendu à Sétif pour commémorer cette page sombre de l'histoire commune franco-algérienne. En 2014, l'Algérie a participé pour la première fois, avec une délégation symbolique, au défilé du 14 juillet à Paris.

DES MILLIERS D'HECTARES DÉGAGÉS POUR LEUR CRÉATION

50 zones industrielles ciblées par les Espagnols

DEPUIS DEUX ANS, la valse ministérielle ou encore celle de hauts responsables de plusieurs pays qui, pour la plupart, sillonnent les zones et autres concentrations industrielles à travers le pays dans le but de dénicher un partenariat avec les industriels algériens, semble désormais s'engager dans une course contre la montre, pour nombre d'entre eux.
La visite du ministre espagnol de l'Industrie, de l'Energie et du Tourisme. Jose Manuel Soria, suit cette logique. A en croire ce qui ce dit autour de cette virée, l'hôte ibérique d'Alger profitera de son passage algérois et de ses discussions avec son homologue algérien, Abdessalem Bouchouareb, pour évoquer, entre autres, l'intérêt que portent des investisseurs espagnols aux projets visant la valorisation de l'activité industrielle.
L'on parle d'ores et déjà de la création prochaine d'une cinquantaine de zones industrielles à travers le territoire national, pour un alléchant montant qui avoisinerait les quatre milliards de dollars.
Selon une «short list» publiée récemment par l'Aniref (Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière), à la suite d'un avis d'appel lancé fin 2014 portant sur l'octroi de marché pour la maîtrise d'œuvre de parcs industriels, pas moins de 12 bureaux et groupements espagnols ont été présélectionnés sur 21 bureaux en course. C'est dire que l'intérêt en vaut la peine.
Depuis quelque temps, plusieurs directives de l'exécutif semblent aller dans le sens d'une diversification de l'économie nationale. Ainsi, des facilitations sont annoncées pour les opérateurs nationaux désireux de fructifier la production nationale. Un fait qui a eu pour effet de booster le nombre de dossiers soumis à étude au niveau des différents organismes chargés du suivi et de la faisabilité des projets. Pour cela, l'Etat se devait de dégager des assiettes foncières. Dans cet objectif, plusieurs milliers d'hectares ont été réservés dans le cadre des différents programmes d'aide aux investissements chapeautés, notamment, par le Calpiref (Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier), L'Aniref ou encore l'Andt (Agence nationale de développement du tourisme).
Dans l'est du pays, à Constantine par exemple, l'on parle déjà de près de 7 000 hectares qui auraient été affectés aux programmes d'investissement dans le cadre du Calpiref, dont une bonne partie vise la création ou l'extension de zones industrielles à travers le territoire de la wilaya.
Selon un cadre à la direction de l'Industrie de la ville des Ponts, sur les 1 785 dossiers déposés au niveau du Calpiref, 675 ayant reçu un avis favorable sont candidats pour décrocher une assiette foncière.
Seulement, à en croire M. Habati, une attention particulière sera portée sur le suivi des projets dès leur lancement pour éviter qu'ils soient déviés de leur objet comme ce fut le cas par le passé. Des dizaines de parcelles foncières en plein dans des zones industrielles ont, en effet, vu pousser des salles des fêtes ou autre dépôts de marchandises.
Des activités non productives et parfois même parasitaires.
Décidé à mettre de l'ordre et à réorganiser l'activité industrielle, l'Etat est ainsi face à un réel défi. Un défi auquel sera sûrement associé le savoir-faire étranger.

Amine B.

CAN 2017- DÉSIGNATION DU PAYS ORGANISATEUR AUJOURD'HUI

Toute l'Algérie y croit

Toute l'Algérie aura les yeux braqués aujourd'hui vers la capitale égyptienne , le Caire, où se tient depuis avant-hier la réunion du comité exécutif de la Confédération africaine de football.



Une session extraordinaire qui devrait déboucher sur la désignation du pays appelé à organiser la CAN 2017 en remplacement de la Libye. Et c'est dans cette optique et surtout pour soutenir la candidature de l'Algérie que le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, s'est déplacé au Caire avant-hier. Treize membres du comité exécutif de la CAF, dont le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua, auront à désigner donc cet après-midi, le pays qui organisera la CAN 2017. Pour rappel, l'Algérie, qui n'a eu la chance d'organiser cet événement qu'une seule fois, soit en 1990, est en concurrence avec le Gabon, le Ghana et l'Egypte. Trois candidats qui ont autant de chance que l'Algérie d'être choisis pour suppléer à la Libye. Force est de dire quand même que le dossier Algérie est bien solide pour le choix final qui ne sera guère facile. Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, s'est voulu dans ce sens très rassurant avant son départ pour la capitale des Pharaons : «L'Algérie a présenté un dossier solide dans le but de décrocher l'organisation de ce tournoi, nous restons très confiant pour cela». C'est dire que les responsables concernés au niveau de l'instance fédérale ont bien fait leur travail, et le gouvernement algérien n'a ménagé aucun effort dans ce sens pour voir l'Algérie gagner. Tout dépend à présent aussi des coulisses et c'est au président de la FAF, Mohamed Raouraoua, que revient le rôle d'activer dans ce domaine afin de convaincre les membres du Comité exécutif à voter en faveur de l'Algérie. Pour rappel, l'unique édition organisée par l'Algérie remonte à l'année 1990. C'est d'ailleurs le seul titre que l'Algérie a remporté, au temps des regrettés Omar Kezzal (président de la FAF) et Abdelhamid Kermali (entraîneur national). Depuis cette date, l'Algérie n'a pas accueilli ce tournoi. Il faut relever que les coulisses ont toujours été déterminantes dans l'attribution de l'organisation de la CAN. Des coulisses plutôt obscures révélées par les derniers événements ayant porté un coup à la crédibilité de la CAF. Après le désistement déguisé du Maroc pour l'organisation de la dernière CAN 2015, il y a lieu de signaler que la CAF avait sollicité l'Algérie pour jouer le rôle de pompier, mais les autorités algériennes avaient refusé l'offre de Issa Hayatou pour des considérations de «nif». La Confédération africaine, faut-il le rappeler aussi, vient d'encaisser deux crochets successifs qui ont, si l'on peut dire, mis à nu la gestion de la CAF. En clair, c'est le président de la CAF, le Camerounais Issa Hayatou, qui est directement montré du doigt pour ses décisions indiscutables. L'attribution de la CAN-2019 au Cameroun est un signe qui ne trompe pas, autant que celle de 2021 à la Côte d'Ivoire et 2023 à la Guinée. Mourad Mazar est le seul, en sa qualité de président de l'Union africaine des footballeurs, à avoir osé se dresser contre les «agissements» du président de la CAF et de son Comité exécutif, surtout après les sanctions prises par la CAF à l'encontre de la JS Kabylie suite à la mort accidentelle du joueur camerounais Albert Ebosse. Mazar a qualifié ces sanctions d'injustes et de hogra tout en dénonçant les sanctions de la CAF à l'encontre du Maroc qui devait accueillir la CAN-2015. Mazar a aussi dénoncé les sanctions de la CAF contre la Tunisie, injustement éliminée de la CAN-2015 en Guinée-Equatoriale. Le Tribunal arbitral sportif international (TAS) de Lausanne a dernièrement désavoué la CAF en annulant les sanctions prononcées contre la JSK et le Maroc. Espérons que cela ne se retourne pas contre l'Algérie et que cette CAN 2017 soit la nôtre.

S. S.

LES SERVICES ET LES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LA CAN

Des détails qui pèsent lourds

L'ALGÉRIE a-t-elle les capacités d'organiser les méga-événements sportifs? En plus de ses ressources financières et l'infrastructure, notre pays a-t-il en même temps les ressources humaines, les compétences ou les managers spécialistes dans la gestion et la maîtrise des spectacles sportifs de dimension internationale? Alors qu'elle fait tout pour arracher le privilège d'organiser la prochaine Coupe d'Afrique des nations, certains observateurs se posent la question de savoir si nos pouvoirs publics maîtrisent entièrement cet événement. Car, dans l'esprit de nos gouvernants, une compétition continentale est «légère», son «organisation est dans nos cordes». Dans notre inconscient collectif, nous avons les enceintes sportives, l'infrastructure hôtelière, les routes et les voies de communication moderne. Nous avons également les réseaux de télécommunication, l'internet mobile et le haut débit. Bref, nous avons tout pour tenir le coup, même sur le plan humain, nous ne manquons ni de cadres et du personnel, notamment au niveau de l'accueil et du sourire. Chez nos dirigeants politiques, l'Algérie a organisé des tas d'événements d'envergure, des Jeux méditérranéens aux jeux panarabes, des Coupes d'Afrique du football aux championnats continentaux des sports collectifs. Ainsi, nous possédons l'expertise nécessaire et l'expérience dans le management de ce genre de spectacle.

Or, tout le monde, chez nos zélés hauts responsables, plus patriotiques que politiques, ne savent pas que les compétitions d'envergure sont devenues ne se contentent plus de sourire ou du nombre de lits. Toutes les agences de voyages et tourisme, celles qui ramènent les supporters des pays compétiteurs savent que notre pays souffre encore de carences et d'insuffisances sur de nombreux plans. Bien sûr qu'on a des hôtels de haut standing, qu'on a des autoroutes, qu'on aura de beaux stades et de belles pelouses. Bien sûr, qu'on facilitera le travail des télés et stations radios privés et des grandes chaînes sportives, qu'on assurera leurs télédiffusion satellitaire, qu'on a la capacité de gérer ce genre de situation. Mais, alors que manque-t-on réellement? «Des détails, Monsieur, des détails!» pour reprendre la boutade d'un journaliste étranger, qui vient régulièrement dans notre pays. Et des détails qui sont de taille!. En effet, notre pays accuse encore des retards considérables dans la modernisation bancaire. Nous ne pouvons pas assurer à des supporters étrangers, habitués à payer avec des cartes bancaires ou par internet, cette facilitation. Les cartes Visa international n'ont pas droit de cité, ce qui oblige ces milliers de potentiels touristes à venir avec des bons paquets de liasses pour payer leurs séjours. D'ailleurs, il faudra rendra encore plus souple la juridiction douanière sur les transferts de devises sur notre sol. On voit mal comment un Sud-africain féru de foot ou un coach, chasseur de talents européen, venir avec des milliers de dollars ou d'euros dans leurs sacoches.

En plus du sous-développement de notre système monétique, notre pays accuse encore un autre retard sur le plan de l'internet haut débit. Tout le monde sait que sur ce plan, les africains, même de pays les moins avancés économiquement, nous dépassent largement.

Des pays qui ont complètement banalisé cette technologie, devenue pratiquement chose normale. Deux «détails» qui pèseront lourd face au Ghana et face au Gabon, nos concurrents directs dans le vote sur l'attribution de l'organisation de la Coupe d'Afrique. Les grandes boîtes internationales, les agences de marketing et de la publicité, ainsi que les spécialistes du sponsoring et les représentants des multinationales savent très bien que ces deux détails sont déterminants dans le choix. Justement, ils n'en finissent pas de saper par leur lobbying les ambitions algériennes.

H. R.

Commentaire DE Nordine Mzalla

En s'appuyant sur la CAN

Aujourd'hui sera examinée par les instances compétentes la candidature de l'Algérie à l'organisation de la prochaine coupe d'Afrique des Nations. L'événement, qui doit se dérouler en 2017, devait être initialement accueilli par la Libye. L'Algérie a donc décidé de se porter candidate dans un esprit de solidarité à ce pays voisin et frère. En gardant aussi dans la région du Maghreb le rendez-vous footballistique qui permet, à chaque édition, de nouvelles affinités dans les relations entre les supporters, frange active et patriote des pays du continent. Or, par delà les conditions logistiques à remplir pour prétendre recevoir pareil événement sportif sur son territoire, il existe une dimension politique de prestige dans le quitus du comité qui décide du pays organisateur. L'Algérie, connue et reconnue pour sa générosité multiforme à l'endroit de tous les pays africains sans exception, jouit d'un réseau de soutien inimaginable. Ceux des Algériens qui ont eu à voyager dans les pays du continent noir peuvent témoigner de l'extraordinaire rayonnement de notre football dans les foyers les plus isolés des villages d'Afrique. Affiches anciennes de Belloumi ou de Madjer sur les murs de bureaux à Bamako, fanions du onze national actuel accrochés au plafond d'un bus en Zambie, «One, two three, viva l'Algérie» chanté en zoulou en Afrique du Sud…Les amoureux du ballon rond partagent depuis longtemps cette sympathique euphorie bien algérienne, de partout, avec une sincère admiration sur la démonstration inévitable du patriotisme algérien lorsque les Verts sont accompagnés avec ferveur par leurs fans jusqu'en terre lointaine. Une symbiose que les autorités algériennes ne manquent jamais de soutenir, comme elles l'ont fait admirablement lors des éliminatoires épiques de 2009 à Oum Dhormane. Aussi, il n'y a aucune exagération populiste à penser que si la candidature algérienne est retenue, comme on peut l'espérer, ce sera encore une fois l'occasion pour notre peuple de marquer son africanité dans un contexte géopolitique des plus graves où Alger ne lésine sur aucun moyen pour promouvoir la paix et le bon voisinage. De nos jours, le foot n'est pas qu'un événement commercial ou sportif. Sa dimension politique doit aussi servir les bonnes causes pour défendre l'identité africaine. Celle qui refuse la recolonisation, la violence, le terrorisme et autres fléaux que des officines étrangères ont semé sur le vaste stade africain.

PROTECTION CIVILE À BÉJAÏA

5377 interventions au premier trimestre

LA DIRECTION de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa a enregistré 5377 interventions durant le 1er trimestre de l'année en cours. Ainsi, elle a fait part de 2415 malades et 505 blessés évacués vers les différents centres de soins de la wilaya et 264 accidents de la circulation recensés durant cette période. Ces accidents ont fait 421 blessés et hélas 11 décès dont 10 hommes âgés de 25 à 80 ans et une femme âgée de 80 ans. A titre comparatif, il a été enregistré durant le 1er trimestre 2014, un nombre de 351 accidents, 421 blessés et 13 décès», indique-t-on dans le bilan. 160 interventions concernent l'extinction de 97 feux qui ont fait 19 blessés (brûlés) sauvés à l'occasion. 39 feux ont été enregistrés dans le milieu urbain, 5 dans le milieu industriel, 9 dans le milieu forestier, 12 dans différents véhicules et 33 autres incendies divers ont été comptabilisés par les pompiers de la wilaya de Béjaïa.
En 2014 et durant la même période, il a été enregistré 105 incendies qui ont fait 12 blessés, a-t-on souligné. «1 590 diverses opérations ont été effectuées aussi», souligne la Protection civile dans son bilan trimestriel.
Depuis le début de l'opération de secours des sans abris mis en œuvre chaque période hivernale, 64 personnes ont été secourues et prises en charge au niveau de l'auberge de personnes âgées de Sidi-Ouali, dont 2 durant le mois de mars. Et on parle de 468 différents dispositifs de sécurité lors de visites de travail, d'évènements sportifs et culturels, etc. En outre, 16 opérations ont été réalisées lors des différentes intempéries qui avaient affecté la wilaya de Béjaïa et qui ont causé des inondations et des infiltrations des eaux de pluie, etc. Ces opérations ont permis le sauvetage de 3 hommes (1 était coincé dans un camion et les deux autres dans un Poclain), au niveau de Oued Soummam dans les communes d'El-Kseur et Fénaïa. Comme il a été secouru 53 élèves qui ont été déplacés du camp de toile de Melbou vers celui de Saket à cause de la crue de Oued Agarioune.
Le bilan fait état également de 22 opérations pour effondrement partiel de faux plafond, éboulements, glissements de terrain. La Protection civile rappelle avoir enregistré 6 décès dont deux femmes, 15 blessés dont 4 femmes et un enfant lors de l'éboulement survenu le 24 février dernier sur la RN 9 à Aokas. Et 1552 autres opérations ont été effectuées dans divers domaines, ajoute-on. Il y a lieu de souligner qu'avant-hier, un vieil homme de 91 ans a trouvé la mort dans un accident de la circulation à Taourirt-Ighil entre un camion et une voiture. L'accident s'est produit sur la RN 12 dans la daïra d'Adekar. «La victime est décédée au cours de son évacuation vers l'EPSP d'Adekar», selon la Protection civile. **N. B.**

ACCIDENTS DE LA ROUTE

35 morts et près de 1 500 blessés en une semaine

TRENTE-CINQ personnes sont mortes et 1 414 autres ont été blessées dans 1 180 accidents de la circulation, survenus dans plusieurs wilayas du pays durant la période allant du 29 mars au 4 avril 2015, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa avec 4 personnes décédées et 49 autres blessées, prises en charge et évacuées vers les structures hospitalières suite à 28 accidents de la route. Par ailleurs, les unités d'intervention de la Protection civile ont enregistré 15 814 appels de secours. **R. N.**

L'HISTOIRE DES HARKIS ENCORE MAL CONNUE EN ALGÉRIE

Pierre Daum a-t-il jeté un pavé dans la mare ?

Le livre que vient de publier en France, l'écrivain Pierre Daum «Le dernier tabou» dans lequel il affirme que 93% des harkis en Algérie sont restés au pays au lendemain de l'indépendance et que seule une minorité a choisi le rapatriement vers la France, a suscité avant-hier une première réaction officielle par la voix du ministre des Moudjahidine, Mohamed Zitouni. Et un questionnement légitime. A quand la remise définitive des archives algériennes par la France ?

Un fait particulier vient rappeler à quel point l'Algérie est devenue très vulnérable par rapport à son histoire post indépendance. Déjà que les livres relatant la guerre d'Algérie ont été majoritairement écrits par les Français, et ceci en l'absence de toute écriture algérienne, l'expays colonisateur qui détient encore les archives de souveraineté algériennes, plus de cinquante ans après l'indépendance, continue de surfer sur une prétendue disposition de loi qui interdit la remise des archives algériennes. Plus de cinquante ans après, la mémoire et l'écriture de l'histoire de la guerre d'Algérie sont fragmentées. Le refus opposé par la France pour la remise des archives ne peut être expliqué que par la volonté de l'administration française de ne pas permettre aux Algériens d'accéder à leur passé. La France évoque une disposition de loi imposée après la colonisation : l'Algérie est une terre française et donc l'administration ou encore les employés étaient français. Pour ce pays, tout ce qui a été récupéré entre dans le cadre de la propriété et non pas de l'appropriation. A cela s'ajoutent les textes de loi française qui classent les archives, notamment de l'état civil transféré d'Algérie, et définissent le temps imparti pour qu'elles soient versées dans le domaine public à 100 ans.
Ainsi, l'Algérie ne pourra pas, avant cette date, connaître, à titre d'exemple, le nombre exact de personnes. Que cache ce refus de la France de restituer aux Algériens leur «mémoire» ? La réponse semble couler de source : un passé peu honorable de la France coloniale et ses crimes contre l'humanité. Pour l'instant, le geste tardif de la France est loin de satisfaire l'attente algérienne : récupérer la totalité de ses archives pour reconstruire la mémoire du peuple, écrire l'histoire de l'Algérie contemporaine. En somme, l'Algérie doit se réapproprier légitimement ses archives pour mieux analyser son passé. Selon Pierre Daum, la plupart des harkis n'ont pas été tués, et vivent en Algérie depuis un demi-siècle : «Si on considère tous les Algériens qui se trouvaient aux côtés de la France pendant la guerre, cela faisait au moins 450.000 hommes (250.000 supplétifs, 120.000 appelés, 50.000 engagés et 30.000 notables pro-français).
Sur ces 450.000 hommes, seuls 30.000 au maximum sont partis en France. Il en est donc resté 420.000. Le nombre de tués reste encore inconnu. Mais il est clair que les chiffres avancés en France (on parle souvent d'un «massacre» de 150.000 harkis) sont totalement exagérés. Ces révélations vont mettre mal à l'aise l'Etat algérien du fait de la continuité historique et institutionnel. Du fait de l'absence d'une étude fiable et crédible sur le nombre de harkis qui ont intégré l'armée française ou morts, les historiens actuels avancent un ordre de grandeur de plusieurs milliers, voire quelques dizaines de milliers et enfin ceux qui sont restés après l'indépendance.
Dans les années 1990 certaines archives militaires de la guerre d'Algérie ont été ouvertes à tout le monde, d'autres sont, aujourd'hui encore non communicables et ouvertes en 2022. Les délais pour pouvoir consulter des archives publiques sont trop longs : la loi française de 1979 fixe à trente ans le «délai ordinaire» mais double cette durée pour les documents «mettant en cause la vie privée ou intéressant la sûreté de l'Etat». Selon le législateur français qui a établi cette règle, Il est essentiel que la vie privée des acteurs, petits et grands, soit protégée, et la loi y veille. Mais, dès lors qu'il s'agit de comportements publics, le respect de la vie privée ne saurait être invoqué.
Le ministre des Moudjahidine a balayé de la main ces affirmations s'appuyant en cela sur «le manque de documents appropriés». Ce qui laisse, selon lui, «libre cours aux écrivains outre-Méditerranée, notamment les Français, de spéculer sur tout ce qui a trait à cette époque». Le ministre ajoute que «certains écrivains, particulièrement français, ont mis à profit cette opportunité pour donner des chiffres complètement faux notamment sur la situation des harkis», car pour lui, en l'absence de travaux algériens «ce sont les étrangers qui vont s'acquitter de cette mission», mais les conséquences seront graves car les informations, les déclarations et les témoignages seront faussés.

Hocine Adryen

LA GENDARMERIE NATIONALE L'A DECOUVERT APRES LE DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU

Des sociétés fictives escroquaient de vraies sociétés

LES AFFAIRES d'escroquerie sont en train de battre le record. Ce mode ou technique à caractère criminel a connu une hausse sans précédente durant les trois dernières années. Des milliers d'Algériens et même des sociétés, font l'objet d'escroquerie. Un réseau «spécialisé» en trafic de faux documents bancaires et administratifs, composé de six présumés escrocs, a été démantelé par les gendarmes de la brigade de Dar El Beida. Dans un communiqué rendu public, la Gendarmerie nationale a indiqué que le réseau en question était en activité sur plusieurs wilayas du pays. Les six présumés arrêtés sont âgés entre 35 et 52 ans. Il s'agit des nommés Z.M, A. Dj, B. A, M. N, M. F, H. M. arrêtés suite à des perquisitions des domiciles, tandis que les deux autres sont actuellement en fuite.

Ils sont accusés d'avoir falsifié des chèques de banques sans provisions, des documents administratifs et bancaires, notamment des registres de commerce pour cibler, par la suite, les propriétaires des sociétés. Les gendarmes ont, au cours de leurs investigations, découvert que le réseau en question possède 15 faux sceaux rectangulaires qui portent les noms des sociétés fictives et qui servent, par la suite, pour escroquer leurs victimes. Le démantèlement de ce réseau a été réalisé le 29 mars écoulé, lorsqu'un propriétaire d'une entreprise de ventes des équipements des travaux publics, le nommé A.L, a alerté les gendarmes de Dar El Beida à propos des agissements suspects de l'un de ses clients. En effet, le propriétaire de cette entreprise a été contacté, il y a quelques jours, par l'un des six escrocs, le nommé M.N âgé de 40 ans.

Ce dernier s'est présenté, à sa victime, comme étant un chef d'une société tout en expliquant, qu'il veut acheter un moteur d'un engin lourd, utilisé dans les travaux publics, vendu à 360 millions de centimes. Les appels téléphoniques de l'escroc se sont succédé et lors du dernier appel, qui remonte à la même date, cet escroc a fixé un rendez-vous avec sa victime pour procéder à l'achat du moteur, mais en contrepartie, il a expliqué à son fournisseur qu'il n'était pas en mesure de payer la somme demandée en espèce, mais par un chèque bancaire. En revanche, l'escroc a tenté de gagner la confiance de sa victime en lui expliquant qu'il est en mesure de parcourir le territoire national pour faire connaître les équipements vendus par sa société.
Cette condition met en doute A.L qui, a alerté les gendarmes de Dar El Beida. Tout de suite, la Compagnie a mobilisé une unité pour tendre une souricière à l'escroc, M. N, au rendez-vous tenu avec A.L. ce qui lui qui a permis leur arrestation. Ils étaient en possession d'un chèque sans provision et truqué (après des analyses faites par les gendarmes experts). Conduits au siège de la Compagnie, ils ont reconnu les faits tout en citant les noms de leurs complices au nombre de quatre. Lors de l'interrogatoire, les deux escrocs ont avoué qu'ils ont ciblé auparavant des propriétaires des sociétés pour de l'argent. Partant de ces renseignements, les gendarmes ont exécuté plusieurs perquisitions des domiciles des six présumés, sis dans la banlieue algéroise, et on arrêté deux autres, alors que deux autres sont actuellement en fuite. Ils ont saisis, 17 faux registres de commerce, 22 fausses attestations fiscales et 24 faux chèques bancaires.
Les quatre mis en cause ont été présentés, hier, devant le procureur d'El Harrach pour plusieurs chefs d'inculpation, notamment la création d'une association de malfaiteurs, émission des chèques sans provision et faux et usage de faux des documents administratifs et bancaires. Ils ont été écroués.

F. Sofiane

NOUVELLE RENCONTRE ENTRE LE MINISTÈRE DE L'EDUCATION ET LES SYNDICATS

Installation d'une commission pour la révision du statut particulier

Une réunion entre le ministère de l'Education nationale et dix syndicats du secteur a eu lieu, hier, pour revoir le contenu du statut de l'enseignant, à l'origine des perturbations observées dans le secteur.



Pour sanctionner les travaux de la rencontre, une commission chargée de la révision des statuts particuliers du personnel de l'éducation nationale a été installée entre la tutelle et les dix organisations syndicales, a affirmé Mohamed Chaïb Draâ El Thani, conseiller de la ministre. Le conseiller de Mme Nouria Benghebrit, qui s'exprimait sur les ondes de la radio nationale, a ajouté qu'un «projet de pacte de l'éthique et de la stabilité» qui garantit le droit à l'éducation pour l'enfant et le droit à la grève pour l'enseignant sera soumis aux syndicats. Le représentant du ministère de l'Education nationale, s'il ne remet pas en cause le droit de grève des enseignants, n'en estime pas moins que celui-ci n'en devrait pas moins attenter au droit à la scolarisation de l'enfant. Il a précisé dans ce sens que la tutelle «travaille, dans un esprit de concertation, pour éviter le recours à la grève». Le même responsable qui a évoqué une probable «révision des modalités d'évaluation dans l'examen du baccalauréat», a regretté le fait que la tutelle «n'ait pas le temps de s'occuper des questions pédagogiques » et qu'elle passe « beaucoup de temps à régler des conflits sociaux». «Si l'Ecole algérienne est restée confrontée à un marasme latent, c'est parce que nous avons passé notre temps à gérer les conflits sociaux plutôt qu'à le consacrer à la pédagogie», a-t-il souligné.

S'agissant des examens de la fin de l'année scolaire 2014/2015, le responsable a réitéré l'appel lancé récemment par la ministre invitant les élèves des classes de terminale à « ne pas déserter leurs établissements, comme ils le font habituellement, à partir de fin avril ? Et ce pour augmenter leur chance de réussite aux examens du bac». «C'est une pratique à laquelle il faut mettre un terme jusqu'au Bac blanc», déclare-t-il. Evoquant la durée des cours dispensés dans les écoles algériennes, M. Chaïb Draâ El Thani la considère comme étant «hors norme» par rapport aux règles internationales. «Nous ne dispensons, révèle-t-il, que 24 semaines de cours/an contre les 36 attendus, ce qui altère le niveau de nos enfants». «Nous avons pu réaliser 32 semaines de cours, cette année. Nous nous fixons comme objectif de parvenir à 34 semaines, durant la prochaine année scolaire, puis à 36 heures durant celle qui va suivre ». A propos de tous les examens, il affirme qu'ils se dérouleront à la date initialement fixée. «Le bac blanc se déroulera, ainsi, à partir du 17 mai et sera suivi par les examens, le 7 juin», a-t-il assuré. Soulignant la faiblesse du taux de réussite dans le cycle secondaire (à peine 45%), il précise que l'objectif est de parvenir à atteindre les 75% dans des moyens délais. Il signale que pour préparer la prochaine session du bac, les lycées resteront ouverts jusqu'à la veille des examens, pour permettre aux candidats de réviser leurs leçons, sous le contrôle de leurs professeurs. « Une armada d'inspecteurs a été diligentée pour vérifier l'assiduité de ces derniers à assurer la révision des cours», signale-t-il.

Lynda Louifi

REPRISE DES TRAVAUX DE RÉALISATION DU PROJET DE LA LIGNE FERROVIAIRE BIRTOUTA-ZÉRALDA

Le problème du foncier réglé

LORS D'UNE visite d'inspection hier du chantier de réalisation de la nouvelle ligne ferroviaire électrifiée à double voie devant relier Birtouta à Zéralda, dans la wilaya d'Alger, via la ville nouvelle de Sidi Abdellah, sur une distance de 21 km, le ministre des Transports, Amar Ghoul, a précisé que «la contrainte liée aux expropriations de terrains qui ont entravé les travaux est levée».

Lancé en septembre 2011 pour un délai de réalisation de 28 mois, le chantier en question a enregistré du retard à cause d'un problème de foncier, des familles ayant refusé de quitter le terrain où doit passer le train.

Hier, en marge de sa visite d'inspection, le premier responsable du département des Transports a rassuré sur la reprise des travaux de réalisation du projet après le règlement du problème du foncier, affirmant de ce fait que «les contraintes qui bloquaient l'avancement du projet de la ligne ferroviaire Birtouta-Zéralda ont été levées», grâce aux efforts du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, suite au relogement de 132 familles, notamment celles qui occupaient des baraques bloquant de grands projets comme ceux du stade de Birkhadem ou de la ligne ferroviaire Birtouta-Zéralda.

Cette nouvelle ligne traversera une partie de la Mitidja et du Sahel et sera dotée de cinq gares : Birtouta, Tessala El Merdja, Sidi Abdallah, le futur pôle universitaire de Sidi Abdallah et Zéralda, le terminus.

Le ministre, qui était accompagné du wali d'Alger, a invité les responsables du projet et les entreprises de réalisation à fournir davantage d'efforts pour rattraper l'arrêt des travaux pendant l'hiver, pour que la ligne soit livrée dans les délais arrêtés, soit en décembre 2015. Selon la fiche technique du projet, cette ligne ferroviaire sera électrifiée et à double voie et s'inscrit dans le prolongement de la voie Alger-Blida. Le ministre estime que le projet est important eu égard à ses retombées en matière de transport des personnes et de marchandises, notamment grâce à une extension prévue vers Tipasa, proche du futur port d'Alger, sur 90 km pour desservir Bou-Ismaïl et Cherchell.

Aussi, une autre extension est en étude pour relier Zéralda à Aïn Bénian, par Staouéli et Chéraga (15 km).

Racha

EN PARTENARIAT AVEC L'OMS

L'Algérie lance une étude sur la sécurité des aliments

UNE ÉTUDE sur l'état des lieux de la sécurité des aliments en Algérie sera lancée dès la mi-avril en cours, a annoncé hier le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf. «L'étude en question, qui sera menée avec la contribution de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), s'inscrit dans le cadre d'un plan national dont le processus d'élaboration sera basé sur la concertation, l'appropriation et le consensus de tous», a-t-il expliqué lors d'une rencontre sur la sécurité sanitaire des aliments, organisée en célébration de la Journée mondiale de la santé, placée cette année sous le slogan «soyons vigilants sur tout ce que nous consommons». Ledit plan, qui devra être finalisé avant la fin de l'année en cours, est également «l'expression d'une volonté politique réaffirmée et s'appuiera sur les acquis de l'expérience et de l'expertise nationales», a-t-il poursuivi, ajoutant qu'il s'inscrira dans le cadre de la stratégie mondiale de l'OMS pour la salubrité des aliments.

S. N.

BARRAGE D'IGHIL-EMDA DE KHERRATA

Les travailleurs débrayent

LES TRAVAILLEURS de la société algéro-égyptienne (KOUGC) qui mène les travaux du projet de transfert de l'eau du barrage Ighil-Emda de Kherrata vers les Hauts Plateaux sétifiens ont débrayé deux jours pour dénoncer les mauvaises conditions de travail depuis de longs mois. La goutte qui a fait déborder le vase est «l'accident du travail survenu très récemment à un ouvrier qui est, semble-t-il, «sans couverture sociale», nous dit une source locale. Les travailleurs voulaient aussi dénoncer le peu de considération manifestée par le maître d'ouvrage, en dépit des efforts qu'ils fournissent, sachant que le travail sur le chantier est très pénible, déplore-t-on. ils réclament, par ailleurs, «le versement de quatre mois de salaires impayés, le payement des heures supplémentaires, la baisse du volume horaire de travail, l'amélioration des conditions de travail par des moyens matériels et aussi par des tenues de travail adéquates, etc». Hier, nous avons appris qu'un responsable a fait le déplacement et rencontré sur place les travailleurs grévistes, à qui il a promis de prendre en charge les doléances. En conséquence, «les grévistes ont décidé de reprendre le travail hier», a affirmé notre source. Il y a lieu de préciser que 350 personnes environ travaillent sur ce chantier et environ 130 travailleurs étaient en grève dont 80 Algériens et 50 Egyptiens. A noter aussi que «ce barrage, qui est opérationnel depuis 1954, est envasé à 40% environ», selon toujours notre source.

N. B.

24e SICOM 2015

Ooredoo présente ses innovations et solutions aux professionnels des TIC

POUR LA SEPTIÈME année, Ooredoo participe au Salon International de l'Informatique, de la Bureautique et de la Communication (SICOM 2015) dans sa 24ème édition qui se tient du 08 au 12 Avril 2015, au Palais des Expositions-Pins-Maritimes à Alger, sous la thématique « Maintenance Informatique, Mobilité et Sécurité des données».

Placé sous le haut patronage de Madame la Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication et de Monsieur le Ministre de la Communication, cet évènement, organisé par la SAFEX et MIRA Cards Edition, est dédié aux professionnels du secteur des TIC et de la bureautique, aux responsables IT ainsi qu'au grand public.

Ooredoo prend part au 24ème SICOM à travers un stand d'exposition au niveau duquel des conseillers commerciaux de « Ooredoo Business » sont présents pour répondre aux questions des visiteurs professionnels et leur proposer les offres et produits de Ooredoo.

Aussi, des ateliers sont prevus au niveau du stand de Ooredoo portant sur les solutions : Voix & Data, Cloud Services, Push To Talk et ERP sur Mobile.

A travers sa présence régulière dans les évènements et carrefours d'échanges autour des technologies de l'information, Ooredoo confirme son engagement dans le développement du secteur des TIC en Algérie.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA DE M'SILA
NIF 099028015051332

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 02 /2015

La Direction des ressources en eau de la wilaya de M'sila lance UN avis d'appel d'offre national ouvert en vue de:

« Réhabilitation et extension des réseaux d'AEP de 13 centres à travers la Wilaya» .

LOT N°01/ Réhabilitation et extension du réseaux d'AEP du centre M'Sila Cne de M'Sila
LOT N°02/ Réhabilitation et extension du réseaux d'AEP du centre Stah-Sidi Hadjres Cne de Sidi Hadjres
LOT N°03/ Réhabilitation et extension du réseaux d'AEP du centre Ain Khadra Cne de Ain Khadra
LOT N°04/ Réhabilitation et extension du réseaux d'AEP du centre Berhoum Cne de Berhoum
LOT N°05/ Réhabilitation et extension du réseaux d'AEP du centre Belaiba Cne de Belaiba
LOT N°06/ Réhabilitation et extension du réseaux d'AEP du centre Zitoune Cne de Maadid
LOT N°07/ Réhabilitation et extension du réseaux d'AEP du centre Ouled Sidi Brahim Cne de Ouled Sidi Brahim
LOT N°08/ Réhabilitation et extension du réseaux d'AEP du centre Djorf Cne de Ouled Derradj
LOT N°09/ Réhabilitation et extension du réseaux d'AEP du centre Sidi Aissa Cne de Sidi Aissa
LOT N°010/ Réhabilitation et extension du réseaux d'AEP du centre Bir Guellalia Rebihat Cne de M'Cif
LOT N°11/ Réhabilitation et extension du réseaux d'AEP du centre Megussem Labied Cne Djebel Messaad
LOT N°12/ Réhabilitation et extension du réseaux d'AEP du centre Bouti Sayeh Cne de Bouti Sayeh
LOT N°13/ Réhabilitation et extension du réseaux d'AEP du centre Beni Ilmène Cne de Beni Ilmène

Les entreprises intéressées spécialisées, qualifiées principalement en hydraulique , ayant une expérience dans la réalisation des projets similaires, peuvent retirer le cahier de charge de:

LA DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LAWILAYA DE M'SILA, CITE ADMINISTRATIVE N°02

Les offres techniques et financières accompagnées des pièces mentionnées dans le cahier des charges article 10

Les offres doivent être déposées à : LA DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE MSILA, CITE ADMINISTRATIVE N° (02)

La durée de préparation des offres est fixe de 21 jours a partir de la date de sa première publication dans le BOMOP ou la presse

Le dépôt des offres coïncide avec le dernier jour du délai de préparation des offres à 13.30 h , si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal.la durée de préparation des offres est prorogée

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cacheté, et cachetée, indiquant la référence et l'objet cde l'appel d'offres ainsi que la mention « technique ou financière « selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°.02../2015

Réhabilitation et extension des réseaux d'AEP de 13 centres à travers la Wilaya

LOT N°

« Soumission à ne pas ouvrir »

L'ouverture des plis technique et financiers se fera en séance publique au siège de la direction des ressources en eau de la Wilaya de M'Sila le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14.00 h. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal. L'ouverture sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée 3 mois + la durée de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant du 08/04/2015 / ANEP N° 317 576

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA DE M'SILA
NIF 099028015051332

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 03./2015

La Direction des ressources en eau de la wilaya de M'sila lance UN avis d'appel d'offre national ouvert en vue de:

« Rénovation des conduites d'adduction des ouvrages de production d'eau potable à travers la Wilaya »

LOT N°01/ Rénovation des conduites d'adduction d'AEP du centre Laatallette Ahle Eddire Cne O.A.Gueballa
LOT N°02/ Rénovation des conduites d'adduction d'AEP du centre Kherza Cne Sidi Ameur
LOT N°03/ Rénovation des conduites d'adduction d'AEP du centre Ain Lahdjel Cne Ain Lahdjel
LOT N°04/ Rénovation des conduites d'adduction d'AEP du centre Hammam Dalaa Cne Hammam Dalaa
LOT N°05/ Rénovation des conduites d'adduction d'AEP du centre Ouanougha Cne Ouanougha
LOT N°06/ Rénovation des conduites d'adduction d'AEP du centre Magra Cne Magra
LOT N°07/ Rénovation des conduites d'adduction d'AEP du centre Metarfa Cne Metarfa
LOT N°08/ Rénovation des conduites d'adduction d'AEP du centre Djorf Cne Ouled Derradj
LOT N°09/ Rénovation des conduites d'adduction d'AEP du centre Lahouamed Cne Lahouamed

Les entreprises intéressées spécialisées, qualifiées principalement en hydraulique , ayant une expérience dans la réalisation des projets similaires, peuvent retirer le cahier de charge de:

LA DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LAWILAYA DE M'SILA, CITE ADMINISTRATIVE N°02

Les offres techniques et financières accompagnées des pièces mentionnées dans le cahier des charges article 10

Les offres doivent être déposées à : LA DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE MSILA, CITE ADMINISTRATIVE N° (02)

La durée de préparation des offres est fixe de 21 jours a partir de la date de sa première publication dans le BOMOP ou la presse

Le dépôt des offres coïncide avec le dernier Le jour du délai de préparation des offres à 13.15 h , si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal.la durée de préparation des offres est prorogée

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cacheté, et cachetée, indiquant la référence et l'objet cde l'appel d'offres ainsi que la mention « technique ou financière « selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°.03./2015

Rénovation des conduites d'adduction des ouvrages de production d'eau potable à travers la Wilaya.

LOT N°

« Soumission à ne pas ouvrir »

L'ouverture des plis technique et financiers se fera en séance publique au siège de la direction des ressources en eau de la Wilaya de M'Sila le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14.00 h. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal. L'ouverture sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée 3 mois + la durée de préparation des offres

Le Jeune Indépendant du 08/04/2015 / ANEP N° 317 574

SESSION ORDINAIRE DE L'APW DE TIZI-OUZOU

Le secteur agricole passé au peigne fin

La session ordinaire de l'APW de Tizi-Ouzou, la première pour cette année 2015, s'est ouverte, avant-hier, avec l'étude du dossier relatif au secteur agricole. Si l'agriculture est considérée unanimement comme un véritable poumon de l'économie de tous les pays, il est en revanche certain que cette considération est à étudier avec beaucoup de réserve concernant son rôle dans la wilaya de Tizi-Ouzou dont la superficie agricole totale ne dépasse guerre les 258 253 hectares.



La wilaya compte, seulement 98 842 hectares de superficie utile et dont seulement 08 % sont irrigables. A cela, s'ajoute le fait que le relief de la wilaya de Tizi-Ouzou est montagneux à 80 % et en pente supérieure avec 12 %. Avec cette donnée géographique de la wilaya, la question est de savoir : quel genre d'agriculture y développer et comment ? – Comment rendre aussi l'agriculture attrayante surtout en ces temps où l'industrie et les technologies applicables dans les prestations de services attirent le plus de monde, notamment les jeunes.

Dans son rapport, la Commission de l'APW chargée de l'agriculture, de l'hydraulique, de la pêche et de l'artisanat (Cahpasa) a souligné au chapitre « contexte général » qu'en moyenne la superficie des exploitations agricoles ne dépasse pas le 1,5 hectare ; ce qui pousse les acteurs du secteur à s'orienter vers l'agriculture intensive en hors-sol, en particulier dans le domaine de l'élevage.

Par ailleurs, sur les 90% de la surface agricole utile détenue par le privé, 80% des propriétés sont non titrées, limitant ainsi l'investissement dans le secteur. La Cahpasa note également que le morcellement des terres, souvent dans l'indivision, sans assises juridiques limite aussi l'accès au financement, hypothéquant ainsi la rentabilité des investissements agricoles.

L'auteur du rapport conclut ce chapitre précis, qu'«en somme, le morcellement des terres, la dépense des exploitations d'élevages des autres wilayas, l'importation de leur approvisionnement en intrants de production, la faible qualification des intervenants dans le secteur et le manque d'organisation des filières sont les handicaps majeurs au développement du secteur». Sur le plan organisationnel, la Cahpasa a signalé un déficit énorme.

Sur les 66 000 agriculteurs que compte la wilaya de Tizi-Ouzou (ce nombre est celui retenu par la Chambre de l'Agriculture), il n'existe que 16 associations de professionnels lesquelles souffrent de moyens humains et financiers nécessaires pour promouvoir les filières du secteur.

Plus loin, les rédacteurs du rapport assurent des données chiffrées sur la production et par filière. Concernant les races ovine et caprine, le rapport note que le cheptel de la wilaya de Tizi-Ouzou n'excède pas 72 469 brebis et 29 108 chèvres et qui produisent environ 09 millions de litres de lait annuellement. Concernant celle de l'apiculture et la cuniculture, il est noté dans le rapport qu'avec 101 780 ruches pleines, la production de miel n'est que de 1 602 kg, soit une moyenne de 2 kg par ruche. Ce chiffre nous renseigne que les ruchers de notre wilaya sont destinés en premier lieu à la production d'essaims.

Au chapitre de la cuniculture, le rapport note l'existence de 1870 lapines produisant 1 119 quintaux de viande annuellement. En ce qui concerne l'ovin, les rédacteurs du rapport mentionnent que l'effectif de vaches laitières avoisine les 54 103 têtes, ce qui classe notre wilaya parmi les premières en Algérie en matière de production et collecte de lait. Les mêmes rédacteurs tiendront compte des filières équine et aviaire ainsi que de la production végétale, arboricole, maraîchère et céréalière.

La Cahpasa n'a pas caché sa désapprobation par rapport à l'inexistence de l'élevage de chevaux et l'activité y afférente. Toutefois, la commission de l'APW n'a pas pris en considération le fait que la wilaya de Tizi-Ouzou n'est pas la terre du cheval. Ce n'est certainement pas par méconnaissance que nos grands-parents ne faisaient pas l'élevage équin.

En ce qui est de l'équidé, c'est le mulet et l'âne qui s'adaptent le mieux au relief de la région. Au chapitre céréalier, la commission de l'APW constate que « l'absence de grandes plaines ne permet pas d'avoir une grande production céréalière ; la reconversion de ces terres pour des productions fourragères sera une bonne alternative pour notre wilaya surtout du fait que nos céréaliers se spécialisent de plus en plus dans la production de semences ».

Au chapitre des perspectives et contraintes, la commission de l'APW relève que « malgré toutes les contraintes liées à la nature juridique des terres, au morcellement, au relief et à la destruction du secteur de l'Agriculture, Tizi-Ouzou peut être un bon levier économique.

La levée de ces contraintes passe avant tout par un assainissement du foncier et un remembrement des terres pour rendre fiables nos exploitations. Orienter les investisseurs agricoles vers l'industrie de service. Travailler pour faire de Tizi Ouzou un pôle agroalimentaire améliorera l'efficacité du secteur, car notre wilaya pourra alors prendre en charge les productions des wilayas du Centre ».

En ce qui concerne enfin les recommandations, les rédacteurs du rapport suggèrent « l'incitation des pouvoirs publics à travailler sur un programme spécial agriculture de montagne, assainir toutes les coopératives agricoles, ainsi que le foncier agricole pour le mettre à la disposition des professionnels et aider à l'organisation d'événements agricoles pour booster le secteur ». Il faut relever cependant que, lors des débats, c'est une autre réalité du secteur agricole qui a été mise au jour. Les intervenants se sont focalisés surtout sur ces terres fertiles devenues des espaces bétonnés où l'activité du commerce des matériaux de construction fonctionne à pleins gaz. C'est le cas notamment de tous les espaces se trouvant aux bords de la RN 12 entre Tizi-Ouzou et Azazga. A Oued-Falli, sur une distance de plusieurs kilomères, des terres, jadis productrices de céréales et autres richesses agricoles, sont devenues à présent des cimetières de voitures (des casses). Les élus ont voulu savoir si ces activités non agricoles, notamment les constructions en dur, sont légales ou non sur des terres agricoles.

Dans sa réponse, le directeur des services agricoles de la wilaya a assuré que « l'arrêté interministériel du 16 septembre 1992, lequel est toujours en vigueur, autorise une construction à usage d'habitation sur une terre agricole ».

L'élu du FFS, Medani, a suggéré à ce que les tracteurs demeurent dans la stricte utilisation agricole et non pour assurer le transport de marchandises. Ce même élu a vigoureusement dénoncé l'utilisation des terres agricoles à des fins de construction. madame Nabila Smaïl, également du FFS, a quant à elle crié au scandale au sujet de l'utilisation des espaces des EAC et EAI de Oued-Falli à des fins de casses. D'autres élus ont suggéré une politique agricole, sans pour autant la définir, devant mettre fin à la cherté des produits agricoles de première nécessité comme la pomme de terre, la tomate, etc.

Un autre élu a suggéré le lancement de la culture du figuier. L'intervenant a mis en avant des arguments économiques puisque la figue sèche est bien notée sur les marchés national et international. Cet élu a même fait référence à un texte coranique mettant en valeur la vertu de la figue. Beaucoup d'interventions ont eu lieu à l'hémicycle Rabah Aïssat. Cependant, aucun élu n'a fait une suggestion quant à la manière de faire intéresser les jeunes à l'agriculture.

Ce désintérêt de nos jeunes pour l'agriculture est le premier facteur responsable des terres laissées en jachère depuis belle lurette. C'est aussi ce même facteur, selon bien des observateurs, qui est directement responsable de la dépendance alimentaire de l'Algérie vis-à-vis de l'extérieur.

De notre bureau, Saïd Tissegouine



TIZI-OUZOU

Les entrepreneurs chez le wali Boughzi

LA DÉCISION du directeur du Trésor public de la wilaya de Tizi-Ouzou de faire recours au Trésor régional de Boumerdès pour assurer les salaires des fonctionnaires, plus exactement ceux jouissant du compte CCP, n'est aucunement du goût des entrepreneurs locaux. Quand la nouvelle leur fut parvenue, après surtout la lecture du journal Le Jeune Indépendant ayant rapporté l'initiative du directeur du Trésor de la wilaya, les entrepreneurs ont décidé de voir, avant-hier, Abdelkader Bouaghzi pour lui étaler leur cas. Si aucune information n'a filtré sur les termes exacts «échangés entre le wali et les entrepreneurs, on sait en revanche que ceux-ci lui ont fait part sur l'iniquité découlant du geste du trésorier, puisque ces entrepreneurs en question ne peuvent effectuer un quelconque retrait pour les besoins financiers de leurs entreprises, notamment en ce qui concerne le versement des salaires de leurs employés. Par ailleurs, une source proche des grévistes du Trésor de la wilaya de Tizi-Ouzou nous a indiqué que les fonctionnaires du Trésor de la wilaya de Blida ont saisi, par le biais d'une correspondance, leurs confrères de Tizi-Ouzou pour les informer qu'ils déclencheront une grève illimitée à partir du I5 de ce mois. Le Jeune Indépendant a appris également que les fonctionnaires de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont adressé à leur tour une missive à leurs confrères de Tizi-Ouzou pour les informer qu'ils déclencheront un mouvement de grève dans les prochains jours. Serait-ce la propagation du virus de la grève dans les trésoriers algériens ? Si tel serait le cas, les désagréments ne peuvent être qu'importants, voire destructeurs. **S. T.**

EL-OMARIA (MÉDÉA)

Deux morts dans un accident de la circulation

UN ACCIDENT frontal entre un camion et un véhicule léger de marque Peugeot 205, a eu lieu au lieudit Oued Tleta, commune d'El-Omaria, 40 km à l'est du chef-lieu de wilaya, causant la mort de deux personnes. La violence du choc frontal n'a laissé aucune chance de survie aux occupants du véhicule léger (D.L., âgé de 27 ans) et (B.M, âgé de 28 ans), dont les corps sans vie ont été déposés à la clinique médicale de la ville d'EL-Omaria par les agents de la Protection civile. **N. B.**

COMMUNE DE SOUAGUI

Un sexagénaire trouvé pendu à un pylône électrique

LA NOUVELLE de la découverte d'un corps pendu, lundi matin, a jeté l'émoi au sein de la population de la commune de Souagui, 70 km à l'est du chef-lieu. Répondant aux initiales D.Z., âgée de 60 ans, la victime a été trouvée accrochée à un pylône électrique au lieudit Ouled Khadria, selon un communiqué de la Protection civile de l'unité secondaire de Souagui. Le corps a été évacué et déposé au centre de santé de la ville, est-il indiqué. **N. B.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

NIF : 411014000017092

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 04 /D.S.A Djelfa/2015

La Direction des Services Agricoles de la Wilaya de Djelfa lance un avis d'appel d'offres restreint en vue de réaliser le projet de :

Ouverture de pistes à travers les périmètres de la wilaya de Djelfa (17 lots).

Les entreprises possédants la qualification en cours de validation catégorie 03 ou plus activité principale travaux public, spécialisées dans le domaine, intéresses par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges au niveau de la Direction des services Agricoles Route de Laghouat - Rous El Ayoune (sur présentation du certificat de qualification et de classification).

Critères d'éligibilité :

Critère 01- *Le certificat de qualification et de classification professionnelle valide (copie légalisée) catégorie 03 ou plus activité principale travaux public.*

Critère 02- *Le soumissionnaire doit être propriétaire des moyens matériel pour réaliser le projet.*

Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction des Services Agricoles de la Wilaya de Djelfa bureau d'ordre générale (BOG) Route de Laghouat - Rous El Ayoune, le dépôt des offres est fixe au vingt et unième jour (21 ème) jour de (09 h 00 à 12 h 00) à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP• ou la presse et présentées conformément aux dispositions du cahier des charges, et devront comprendre séparément l'enveloppe de l'offre technique (A) et de l'enveloppe de l'offre financière (B) sous enveloppe grand modèle, anonyme, portant la mention suivante :

A Monsieur Le Directeur des Services Agricoles de la Wilaya de Djelfa
(Route de Laghouat - Rous El Ayoune)

Avis d'appel d'offre national restreint
Ouverture de pistes à travers les périmètres de la wilaya de Djelfa (17 lots).

« Soumission à ne pas ouvrir »

Cette enveloppe ne devra porter aucun signe de nature à identifier le soumissionnaire et contiendra 02 enveloppes distinctes ; pli technique et pli financier accompagnés des pièces réglementaires en vigueur.

La première enveloppe (A) intérieur portant le mention « Offre Technique »

La deuxième enveloppe(B) intérieure portant la mention « Offre financière »

« Offre Technique »

L'offre technique comportera les pièces suivantes (Originales ou copie légalisées) :

1. *Le cahier des charges (signé, daté et paraphé).*
2. *La déclaration à souscrire (signée et datée).*
3. *Déclaration de probité. (Signée et datée).*
4. *Extrait du Casier Judiciaire valide original ou copie légalisée.*
5. *Le registre de commerce (copie légalisée CNRC)*
6. *Le certificat de qualification et de classification professionnelle valide (copie légalisée).Catégorie 03 ou plus activité principale travaux public.*
7. *Extrait de rôles valide, apuré ou avec échéancier (copie légalisée).*
8. *Les mises à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH valides, apurées ou avec échéanciers (copies légalisées).*
9. *Liste des moyens matériels du soumissionnaire (appuyée par tout document légalisé justifiant la propriété : cartes grises + Assurances valides ou facture d'achat.*
10. *Liste des références professionnelles du soumissionnaire pour les projets déjà réalisés, justifiée par des attestations de bonne exécution du maître de l'ouvrage.*
11. *Planning prévisionnel d'exécution des travaux (Signée et datée).*
12. *Le bilan des trois dernières années 2012-2013-2014 (originale ou copies légalisée) certifie par les services fiscaux.*
13. *Liste des moyens humains et encadrement technique visée par les services habilités de la caisse d'assurance sociale, justifiée par leur affiliation et diplôme ou une pièce justificatif vise à vis CNAS.*
14. *Le certificat de dépôt légal des comptes sociaux de l'année 2014 pour les sociétés. - (EURL, SARL, SNC, SPA).*

« Offre Financière »

L'offre financière comportera :

- *La lettre de soumission, signée et datée.*
- *Le bordereau des prix unitaires dûment paraphé, signé et daté par le soumissionnaire.*
- *Le devis quantitatif et estimatif dûment paraphé, signé et daté par le soumissionnaire.*

Les offres devront être déposées directement à l'adresse indiquée avant la date limite de dépôt des offres.

Les offres adressées par courrier ne seront pas acceptées.

Les deux enveloppes (A) et (B) qui devront être fermées, portants le nom, l'adresse du soumissionnaire et la mention suivante

Ouverture de pistes à travers les périmètres de la wilaya de Djelfa.

N.B : Toutes les copies des pièces doivent être légalisées

Les pièces éliminatoires :

- *Casier judiciaire (valide).*
- *Extrait de rôle (copie légalisée)*
- *Registre de commerce (légalisé)*
- *Cahier des charges (signé et daté et paraphé)*
- *Le certificat de qualification et de classification professionnelle valide*

Les entreprises restent engagées par leurs offres pendant 111 jours à compter de la date de l'ouverture des plis techniques et financiers

L'ouverture des plis techniques et financières se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres à 14 h 00 au siège de la Direction des Services Agricoles de la Wilaya de Djelfa (Route de Laghouat - Rous El Ayoune).

Si ce jour coïncidera avec un jour férié ou jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis

Le Jeune Indépendant **du 08/04/2015 / ANEP N° 317 577**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA

NIF : 408015000006082

AVIS D'INFRUCTUOSITE D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES

Conformément au décret présidentiel N°10-236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Béjaia déclare l'avis d'appel d'offres national restreint N° 01/2015 paru aux quotidiens nationaux « صدى الشرق » du 21/01/2015 et « Le jeune indépendant » du 22/01/2015 relatif à :

Remise à niveau des routes nationales PCCE 2013

Etude de réhabilitation de la RN 24 du PK 207+000 au PK 247+000 sur un linéaire de 40 Kms

Infructueux ,un seul BET pré qualifié techniquement

Le Jeune Indépendant **du 08/04/2015 / ANEP N° 317 514**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DU LOGEMENT
Code fiscale : '0013 170 1900 4944 DL

AVIS DE MODIFICATION D'UN ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

N° 06 /2014

Suite à la décision de la commission des marchés de la wilaya de DJELFA , le directeur du logement de la wilaya de DJELFA , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis du un concours national N°01/2014 pour la maitrise d'œuvre (étude+suivi) de 1500logements publics locatifs (PROGRAMME FONDS SPECIAL POUR LE DEVELOPEMENT ECONOMIQUE DES HAUTS PLATEAUX 2014(FHP 2014)
EST MODIFIE COMME SUIT :

BET RETENUE : KADDOURI EL HADJ
NIF : 197517.01.0038045
MANTANT globale En TTC : 3.973.850 .00
NOTE GLOBALE (offre tèchnique + offre financiere + graphique) : 107,65
CRITERE DE CHOIX : MEILLEURE OFFRE (après recours)

AU LIEU

BET RETENUE : MHAMEDI MOHAMED
NIF : 196117.25.000.23.2349
MANTANT globale En TTC : 4.134.786 .00
NOTE GLOBALE (offre tèchnique + offre financiere + graphique): 102.98
CRITERE DE CHOIX MEILLEURE OFFRE

ET

BET RETENUE : ARRIOUA MOHAMED LAMINE
NIF : 1981 28010033637
MANTANT globale En TTC : 1.610.329.80
NOTE GLOBALE (offre tèchnique + offre financiere + graphique) : 69.70
CRITERE DE CHOIX : MEILLEURE OFFRE (après recours)

AU LIEU

BET RETENUE : BOUZIDI DJAMAL EDDINE
NIF : 198817010206830
MANTANT globale En TTC : 1.287.746.00
NOTE GLOBALE (offre tèchnique + offre financiere + graphique): 75.09
CRITERE DE CHOIX MEILLEURE OFFRE

Publié au BOMOP et dans les journaux " "الوسط" et jeune indépendant "

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante , dispose d'un délai de 10 JOURS à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, pour introduire un recours auprés de la commission des marches de wilaya , les autres sumissionnaires intèrèssès à prendre connaissance des rèsultats dètaillès de l'èvaluation de leurs offres sont invitès de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la premiere parution du present avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

Le Jeune Indépendant **du 08/04/2015 / ANEP N° 317 503**

PLUS DE 550 MORTS DANS L'AGRESSION CONTRE LE YÉMEN

Le CICR, l'Unicef et MSF dénoncent une catastrophe humanitaire

Les Nations unies ont déclaré hier que 549 personnes avaient été tuées au Yémen et plus de 1.700 autres blessées en deux semaines de combats, jusqu'à la date du 3 avril. Ce bilan comprend au moins 217 morts civils et 516 blessés civils, dont bon nombre tombés lors des attentats suicide contre deux mosquées de Sanaa, qui ont fait 137 morts le 20 mars.



Au moins 74 enfants ont été tués depuis le début de l'agression aérienne de la coalition arabe, le 26 mars, a dit le porte-parole de l'Unicef, Christophe Boulierac.
Par ailleurs, «la situation humanitaire est très critique au Yémen, pays qui importe 90% de ses produits alimentaires», a déclaré la porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Sanaa, Marie-Claire Feghali. «Le moins que l'on puisse dire, c'est que la situation est catastrophique» à Aden, où «la guerre a gagné tous les coins de la ville», a précisé Mme Feghali.
En raison des combats, la plupart des quelque 800.000 habitants «ne peuvent même pas s'enfuir». Et «des cadavres restent parfois abandonnés dans la rue, personne ne pouvant s'aventurer pour aller les retirer», relate la porte-parole du CICR.
«La situation est encore pire dans les hôpitaux», déplore Mme Feghali, dont l'organisation a demandé en vain une pause humanitaire pour acheminer des secours. A ce propos, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a l'intention d'acheminer 48 tonnes d'aide médicale et autres produits de première nécessité au cours des deux jours à venir.
Présent au Yémen, Médecins sans frontières (MSF) juge également que la situation «empire de jour en jour» à Aden, selon la chef de sa mission, Marie-Elisabeth Ingres.
Sur le plan militaire, la coalition formée par l'Arabie saoudite a mené hier une série de raids aériens contre une base militaire aux mains des Houthis et de leurs alliés de l'armée dans le centre du Yémen, causant la mort de deux élèves d'une école voisine, selon le ministère yéménite de la Défense.
Cinq bombes, qui visaient probablement des postes de défense antiaérienne et les quartiers des soldats, se sont abattues hier sur une caserne de la Garde républicaine située près d'Ibb, à 160 km au sud de Sanaa, a-t-on précisé de sources militaires.
Le commandant de la base a été blessé, dit-on de mêmes sources. Massirah, la chaîne de télévision des Houthis, fait quant à elle état de trois morts parmi les élèves de l'école voisine.
D'autres raids ont été menés dans la nuit près de Sanaa, où des arsenaux ont été visés, et plus au nord, à Sanhan, ville natale de l'ex-président Ali Abdallah Saleh, qui s'est rallié aux Houthis, tout comme les unités de l'armée qui lui sont restées fidèles.
Des positions militaires ont également été bombardées près de la ville portuaire d'Hodeïda ainsi que dans les provinces de Saada et d'Hadja, frontalières de l'Arabie saoudite, et à Makaïras, 150 km au nord-est d'Aden.
Après les intenses bombardements de la veille, les Houthis semblent en outre avoir quitté la base militaire d'Al Anad, au nord d'Aden. La métropole du Sud est le dernier bastion des fidèles du président Abd-Rabbou Mansour Hadi. Une autre base tenue par les Houthis a été prise pour cible à Dhalea, toujours dans le Sud.

M. K. et agences

DÉMANTÈLEMENT D'UNE CELLULE DE L'EI EN MALAISIE

Durcissement de la loi antiterroriste

LES 17 SUSPECTS arrêtés pendant le week-end dernier en Malaisie pour avoir projeté des attentats dans ce pays d'Asie du Sud-Est étaient inspirés par le groupe Etat islamique (EI) et prévoyaient aussi d'enlever des personnalités en vue, a indiqué la police hier.
Ce groupe prévoyait en outre de commettre des vols à main armée dans des banques pour amasser de l'argent, d'attaquer des installations militaires et de police pour s'emparer d'armes, a écrit le chef de la police nationale, Khalid Abu Bakar, dans un communiqué.
«Dix-sept personnes âgées de 14 à 49 ans ont été arrêtés pendant une réunion secrète pour préparer des attentats» dans la capitale Kuala Lumpur et dans la région de Putrajaya, où se trouve l'administration fédérale du pays, a-t-il précisé. «L'objectif de ce nouveau groupe terroriste était de créer en Malaisie une organisation sur le modèle de l'Etat islamique», a ajouté Khalid Abu Bakar.
Parmi les suspects se trouve un membre important de l'EI, âgé de 49 ans, qui a suivi une formation militaire en Afghanistan en 1989 et en Indonésie en 2000, a-t-il dit. Ces arrestations avaient été annoncées lundi, sans aucun détail sur les projets d'attentat ni les suspects.
La police avait indiqué en janvier avoir arrêté au total 120 personnes soupçonnées d'entretenir des liens avec l'EI ou d'avoir cherché à se rendre en Syrie ou en Irak, pays où l'EI contrôle de vastes territoires.
La police avait ajouté que 67 Malaisiens se seraient rendus à l'étranger pour rejoindre l'EI, et que cinq d'entre eux combattant dans les rangs de l'organisation terroriste djihadiste avaient succombé.
Par ailleurs, le Parlement malaisien a adopté hier une loi sur la lutte antiterroriste autorisant la détention sans charge de suspects pour terrorisme, un texte vivement critiqué par l'opposition qui redoute un nouveau tour de vis après la récente multiplication des arrestations de critiques du régime au pouvoir depuis des décennies.

R. I.

IRAN

Huit militaires tués par un groupe terroriste

HUIT MILITAIRES iraniens ont été tués dans l'extrême sud-est de l'Iran, près de la frontière pakistanaise, dans une attaque revendiquée hierpar un groupe extrémiste sunnite. «Les terroristes armés dans un acte aveugle ont tué huit gardes-frontières» lundi soir dans la région de Negur, a déclaré Ali Asghar Mirshekari, le vice-gouverneur de la province du Sistan-Balouchistan, cité par l'agence officielle Irna. Les autorités iraniennes utilisent habituellement le terme de «terroristes» pour désigner des groupes de rebelles sunnites actifs dans cette zone.

KENYA

Arrestation d'un sixième suspect

LA POLICE kényane a arrêté un sixième suspect dans le massacre perpétré le 2 avril par un commando islamiste à l'université de Garissa (est). Elle interroge désormais cinq Kényans et un Tanzanien, selon un document produit hier par la police devant un tribunal de Nairobi. Ce tribunal a prolongé de 30 jours la garde à vue de cinq suspects kényans, amenés devant la Cour, et un suspect tanzanien, toujours interrogé à Garissa, faisant droit à une demande de la police.

MALI

L'ex-otage néerlandais arrive à Bamako

L'EX-OTAGE NÉERLANDAIS Sjaak Rijke est arrivé hier en fin de matinée à Bamako, au lendemain de sa libération par l'armée française après plus de trois ans de captivité dans le nord du Mali. L'avion transportant Sjaak Rijke, en provenance de Gao, la plus grande ville du nord du Mali, a atterri peu après 11H30 (locales et GMT) à l'aéroport de la capitale où l'attendaient le ministre de la Sécurité, Sada Samaké, et des diplomates néerlandais et français.

Dixit

«Pensez au chaos engendré par la possibilité, sans parler de la réalité, d'un retrait de la Grande-Bretagne de l'UE».
Tony Blair, l'ancien Premier ministre britannique, à l'adresse de David Cameron, à propos du projet de référendum sur le maintien de la Grande-Bretagne dans l'UE.

«Blair nous rend un grand service aujourd'hui en rappelant le fait que si vous votez conservateur, vous aurez un référendum sur l'appartenance de la Grande-Bretagne à l'Union européenne».
George Osborne, le ministre conservateur des Finances, qui répond à Tony Blair.

«Les Etats-Unis, comme plusieurs autres pays, sommes préoccupés par certaines activités menées par la Chine».
Ashton Carter, le secrétaire américain à la Défense, à propos de la montée en puissance de la Chine dans la région de l'Asie-Pacifique.

AMINAZOUNE@YAHOO.FR

L'EXERCICE PHYSIQUE PEUT PRODUIRE DES EFFETS IMPORTANTS POUR LA LONGÉVITÉ

FAIRE de l'exercice physique de manière soutenue peut produire des effets importants pour la longévité, selon une vaste étude menée en Australie avec des personnes d'âge moyen et plus âgées, publiée, hier aux Etats-Unis dans la revue JAMA Internal Medicine.

Les chercheurs ont suivi 204 542 sujets de plus de 45 ans pendant plus de six ans, répartis dans trois groupes. L'un était sédentaire, un autre faisait de l'exercice d'intensité modérée, comme de la natation, tandis que d'autres faisaient des efforts vigoureux, couraient régulièrement, faisaient de l'aérobic ou participaient à des tournois de tennis.

En comparant ces groupes, les auteurs ont constaté que ceux qui faisaient de l'exercice vigoureux avaient une réduction de 13 % du risque de mortalité par rapport aux sédentaires et de 9 % pour ceux dont l'exercice était moins énergique.

«Les bienfaits d'une activité physique soutenue ont été observés chez des hommes et des femmes de tous âges et étaient indépendants du temps passé à être actif», explique le Dr Klaus Gebel du Centre de prévention des maladies chroniques de l'Université James Cook en Australie, l'un des auteurs de cette recherche.

«Les résultats de cette étude indiquent que l'exercice physique soutenu peut produire des effets importants pour la longévité, que l'on que l'on souffre ou pas d'une maladie cardiaque, d'obésité ou de diabète», souligne-t-il.

Pour la Dr Melody Ding, de la faculté de santé publique de l'Université de Sydney, cette recherche indique que des activités physiques énergiques devraient être davantage encouragées par les médecins et les recommandations de santé publique. «Notre recherche indique qu'encourager des efforts physiques plus intenses pourrait contribuer à empêcher des décès évitables plus jeunes», ajoute-t-elle.

«Notre étude indique que même de petites doses d'activités physiques soutenues peuvent aider à réduire le risque de mort prématurée», acquiesce le Dr Gebel.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et les autorités sanitaires aux Etats-Unis, en Europe et en Australie recommandent qu'un adulte fasse au moins 150 minutes d'activité physique modérée par semaine, ou 75 minutes d'activité vigoureuse.

Présentation d'un exposé sur les défis de la politique sanitaire en Algérie

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a présenté devant la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur les défis de la politique sanitaire en Algérie, a précisé un communiqué de l'APN.

M. Boudiaf a précisé que son département ministériel a engagé, depuis le début du troisième trimestre 2013, une opération de «recensement exhaustive» qui a touché tous les établissements et structures sanitaires de proximité à travers le pays en vue de «relever les dysfonctionnements contre lesquels le secteur bute en dépit des moyens importants mobilisés par les autorités publiques».

Une feuille de route a été mise en place à l'effet de réorganiser le service d'urgences et le doter des moyens matériels et humains dans le sens de l'amélioration de l'accueil et de l'orientation, l'humanisation des établissements sanitaires, la mobilisation effective des équipes médicales et paramédicales, techniques et administratives au niveaux des urgences et des points de garde ainsi que le renforcement de ces unités en équipements d'imagerie et d'un laboratoire», a indiqué M. Boudiaf.

La feuille de route porte également sur la disponibilité permanente des médicaments et des consommables médicaux et l'adoption des conventions de jumelage entre les hôpitaux du nord et des wilayas du Sud et des Hauts plateaux, comme moyen pour combler le déficit enregistré dans certaines prestations médicales spécialisées», a ajouté le ministre.

S'agissant de la formation et de la valorisation des ressources humaines, le ministère de la santé a entamé l'élaboration d'un programme intense prévoyant la formation de plus de 15000 aides-soignants pour garantir le bon fonctionnement des structures sanitaires de proximité, la formation des médecins généralistes pour deux années dans



plusieurs spécialités médicales et la formation de techniciens dans la maintenance des équipements médicaux. Pour ce qui est de la lutte anticancer, des mesures urgentes ont été prises touchant à la formation des médecins généralistes dans la chimiothérapie, l'ouverture de services et unités de chimiothérapie au niveau de toutes les wilayas du pays, la garantie de la disponibilité des médicaments anticancéreux, la relance des projets relatifs à la réalisation de centres anticancéreux à Annaba et Tizi Ouzou qui seront délivrés durant 2015, a ajouté M. Boudiaf. Le programme prévoit également la réhabilitation des centres de Blida, Alger et Oran et la modernisation des équipements.

Au programme figure également la mise en place d'un partenariat stratégique avec les fabricants d'équipements américains à l'instar de celui conclu avec la frime Varian de radiothérapie, l'ouverture d'un registre national électronique du Cancer afin de déterminer le nombre exact de cancéreux. A ce titre M. Boudiaf a fait état d'un plan stratégique de lutte anticancer 2015-2019, annonçant que cette période verra la réception totale des centres anticancéreux pour éradiquer définitivement le déficit accusé en la matière.

Concernant la pénurie de médicaments, le ministre a fait savoir que des crédits ont été affectés pour l'acquisition de médicaments anticancéreux. Les mesures organisationnelles d'approvisionnement des hôpitaux en produits pharmaceutiques par la pharmacie centrale des hôpitaux ont été révisées, a ajouté le ministre, précisant qu'une stratégie sera mise au point pour assurer la disponibilité des vaccins et sérums au niveau de l'institut Pasteur.

Les nouveaux besoins de la santé «nécessitent la création d'un nouveau cadre législatif et réglementaire adapté aux mutations socio-économiques en cours dans le pays et les progrès de la médecine et des technologies appliquées à la santé, a soutenu le ministre qui a insisté sur l'impératif d'une organisation adéquate du système de santé national et l'élaboration d'une stratégie axée sur la prévention».

Cette nouvelle donne «exige la mise en place d'un arsenal juridique pour encadrer les activités liées à la déontologie des sciences médicales comme les essais cliniques, la transplantation et la greffe d'organe en consacrant le principe de gratuité des soins dans un cadre basé sur la justice et des moyens de financement innovés».

Rencontre sur l'apport de la médecine prophétique dans le traitement des maladies incurables

DES MEMBRES de la Commission des miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna, associés à des chercheurs en médecine prophétique, ont appelé à adopter cette dernière thérapie pour traiter des maladies incurables.

Rappelant que la médecine prophétique est d'abord une médecine préventive qui allie les remèdes naturels, comme les plantes, et les remèdes spirituels (psalmodie du Coran, invocations, jeûne), les intervenants qui se sont succédé au cours de cette rencontre consacrée aux miracles scientifiques du Coran et de la Sunna, ont affirmé que «les expériences et les recherches scientifiques récentes ont démontré la contribution efficace de la médecine prophétique pour le traitement de diverses pathologies».

Ils ont ajouté que la «complémentarité» entre la médecine scientifique et la médecine prophétique est en mesure de «guérir de nombreuses maladies».

Dans son intervention, le représentant de la Commission des miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna en Algérie et au Maroc, Mustapha Rahmouni, a indiqué que son organisme œuvre à «promouvoir la recherche scientifique et à prouver le lien entre ces vérités scientifiques et la portée des textes du Coran et de la Sunna du Prophète».

De son côté, Hassina Ziadani, pharmacienne, a indiqué que cette rencontre constitue une opportunité pour «établir un trait d'union entre la médecine traditionnelle, inspirée du Coran et de la Sunna, et la médecine contemporaine» dans l'objectif, a-t-elle soutenu, de «contribuer à trouver des remèdes aux diverses pathologies qui touchent les sociétés». Un autre pharmacien, Toufik Melizi, a considéré qu'un retour à la médecine prophétique constituait, aujourd'hui, une nécessité car, selon lui, la médecine scientifique a «prouvé ses limites dans le traitement de nombreuses maladies». Pour sa part, Fouzia Chabâni, présidente de l'association locale «El-Amel» d'aide aux malades du cancer, organisatrice de cette rencontre, a indiqué que l'initiative vise à «mettre en lumière la médecine prophétique et ses apports dans le traitement de beaucoup de pathologies».

Elle a également évoqué la «médecine alternative» faite d'une nutrition saine et naturelle, «en tant que mode de traitement efficace de diverses maladies».

La rencontre, organisée au centre régional anti-cancer de Batna, a réuni plusieurs spécialistes et cancérologues venus des wilayas de Sétif, d'Alger, de Constantine, de Khenchela et de Batna.

Rendez- vous scientifique

-Le 6e congrès de la SAMEV du 23 au 25 avril à Alger

Le 6e congrès de la Société Algérienne de Médecine Vasculaire (SAMEV) aura lieu du 23 au 25 avril 2015 à l'hôtel Hilton Alger, avons-nous appris auprès des organisateurs.

Les thèmes retenus lors de ce congrès sont entre autres la maladie thrombo-embolique veineuse, cancer et thrombose, les anticoagulants oraux directs, la gestion des anticoagulants, la thromboprophylaxie, l'artériopathie des membres inférieurs et risque vasculaire, l'artériopathie des membres inférieurs, du dépistage au traitement, l'artériopathie des membres inférieurs du diabétique et la réflexion sur les nouvelles recommandations 2013/2014, les dyslipidémies et statines et l'hypertension artérielle .

-Le congrès de la SACL le 25 et 26 Avril 2015 à l'hôtel Ryad de Sidi Fredj

La SACL organise son congrès annuel le 25 et 26 Avril 2015 à l'Hôtel RYADH de Sidi Fredj, avons-nous appris auprès des organisateurs.

Les thèmes retenus en chirurgie Viscérale sont l la chirurgie hépatique, la chirurgie du Pancréas, et la chirurgie Colo-Rectale, l'endométriose et la chirurgie pédiatrique et la chirurgie laparoscopique en Urologie.

-2e congrès du sommeil les 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton

La société algérienne de médecine de sommeil organise le 2e congrès du sommeil aura lieu les 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton

-Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba

Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba

Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traitées à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations

Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.

-19e journée de parasitologie-mycologie le 6 mai 2015 à Alger

-7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran

NOUVELLES PUBLICATIONS CHEZ BARZAKH

Rencontre avec Abderrahmane Berrouane

Pour dédicacer son nouvel ouvrage, Abderrahmane Berrouane l'auteur de Aux origines du MALG, témoignage d'un compagnon de Boussouf, édité par barzakh, donne rendez-vous à la librairie Livres, Art et Culture dans la ville d'Oran, le samedi 11 avril, à 14h30.

Dans son essai sur un thème aussi sacré, Abderrahmane Berrouane rapporte que rares sont les «Malgaches», les membres du fameux Ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG) créé en 1960 par Abdelhafid Boussouf, qui ont livré leur témoignage écrit.

L'auteur de cet écrit, dit Saphar, est de ceux-là. Il lui aura sans doute fallu un certain courage pour oser écrire à la première personne et tenter de se défaire des réflexes de silence et de secret associés à ce groupe réputé pour son opacité. C'est avec une réelle sincérité que l'auteur entreprend de raconter son parcours : enfance à Relizane, révolte devant l'injustice coloniale, études de Sciences Politiques en France à Toulouse, interrompues en 1956 à la suite de l'appel à la grève générale pour rejoindre le maquis. Cette année-là, il gagne donc le Maroc et rencontre le charismatique Boussouf, dit Si Mabrouk. Il fera partie de la première promotion d'opérateurs radio, baptisée «promotion Zabana», il effectuera plusieurs missions, au Maroc et en Tunisie, avant de diriger la Direction de la Vigilance et du Contre-Renseignement (DVCR) et ce jusqu'à l'indépendance nationale. Abderrahmane Berrouane décrit chronologiquement la manière dont sont créés les services de renseignement algériens dans la guerre des ondes de l'information menée contre les Français. C'est l'occasion pour lui de convoquer des souvenirs très personnels qui ne manqueront pas de marquer le lecteur. Sa rencontre avec Si Mabrouk est saisissante ; le récit, très vivant, du recrutement en wilaya V et des conditions du stage de la promotion Zabana ; ou même l'évocation de son désarroi et celui de ses collègues, à la Base Didouche, en Libye, lors de la crise GPRA/Etat-Major en 1962.

Grâce à ces détails et anecdotes, qui situent la guerre à son échelle humaine, ce témoignage contribue à donner un nouvel éclairage sur les arcanes du MALG et à mieux comprendre les ressorts de cette organisation. Abderrahmane Berrouane est natif de Relizane en 1929. En 1956, il rejoint la wilaya V, et en 1958, Boussouf le nomme à la tête de la Direction de la Vigilance et du Contre-Renseignement. En 1962, il est chargé de l'organisation d'agences d'Air Algérie en Europe. En 1971, il dirige l'Agence touristique algérienne (ATA), puis, en 1976, l'Organisme national des Congrès et Conférences (ONCC). En 1978, il devient conseiller au ministère du Tourisme jusqu'à la retraite.

R. C

Aux origines du MALG
Abderrahmane Berrouane
Editions barzakh
Essai
320 pages
800DA



9e FESTIVAL DE THÉÂTRE PROFESSIONNEL DE GUELMA

L'immense scène publique

LES ESPACES publics de la ville de Guelma ressemblent depuis quelques jours à une immense scène grâce aux spectacles de théâtre de rue, donnés dans le cadre du neuvième festival culturel de théâtre professionnel, ouvert vendredi dernier.

Passants, écoliers sortant de leurs établissements, jeunes gens attablés sur les terrasses des cafés et autres automobilistes de passage constituent le public improvisé pour ces représentations qui ont conféré des airs de fête à l'antique Calama. Les comédiens de la troupe El Aqdam El khachabia ont investi la place du 8-Mai 1945, la place des Martyrs, l'esplanade de la maison de la culture et l'avenue Emir-Abdelkader pour offrir aux habitants de la ville des spectacles hors compétition dans ce festival qui met en lice six troupes de l'Est d'Algérie. Troupes qui rivalisent pour une qualification à la prochaine édition du Festival national de théâtre professionnel, prévue en mai prochain à Alger. La troupe Biskra arts et la coopérative Idées et art d'El-Eulma (Sétif) ont également animé des spectacles de rue à thématique sociale, transformant parfois le



spectateur en comédien. Pour Abdelouhab Tamhecht, de la compagnie Idées et art d'El Eulma, ces spectacles «rompent avec les pièces jouées dans des salles fermées et font davantage appel aux mimiques suggestives qu'à la parole, au décor ou à la musique que l'on retrouve sur les planches», ce qui, selon lui, «n'est pas plus mal». Les pièces en compétition, Enasf edayaâ (la moitié perdue) de la troupe des Artistes libres d'Azzaba (Skikda), El Haqiqa (la vérité) de la coopérative Espace Bleu de Batna, Thamene ayam el ousboue (Le huitième jour de la semaine) de l'association du théâtre libre de Mila, El mazbala el fadhila (La décharge vertueuse) de la coopérative El Tadj de Bordj Bou Arreridj et Raks el kilab (La danse des chiens) de la maison de la culture de Khenchela seront départagées par un jury constitué des artistes Djamel Saber, le président, Souad Sebki, Samira Sahraoui, Amar Thaïri et Djamel Chadli.

R. C.

SORTIR

PEINTURE

- L'artiste peintre Mustapha Nedjai expose Imposture. Vernissage, aujourd'hui, jeudi 2 avril. 17h. Galerie Baya, Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.
- Offrande au pays du Cèdre de l'artiste Djahida Houadef. Dar Abdellatif, Alger. Une exposition de peinture visible jusqu'au samedi 18 avril.
- L'artiste peintre Amel Benghezala expose Explose. Galerie Asselah-Hocine, Alger, jusqu'au mardi 21 avril.

POESIE

Une vie sans poésie est une vie sans vie : Un récital de poésie avec Fodil Chakib Benséfia, Abderrahmane Djelfaoui, Djamel Rouani. Samedi 4 avril. 14h. Dar Abdellatif, Alger.

ITALIE

Aller à la découverte de l'Italie. L'Institut culturel Italien d'Alger ouvre ses portes les mardi 7 et mercredi 8 avril, dès 9h. Visite guidée de l'institut, concert, atelier culinaire, dégustation de plats italiens et inscriptions aux cours de façon non-stop.

PRINTEMPS

Printemps des poètes 2015 « voix de la ville, voies de la rue » : Une édition centrée autour des expressions urbaines et contemporaines : Slam, raï, voix de femmes, voies de jeunes. Du samedi 4 avril au mardi 14 avril. Institut français d'Alger. Avec les poétesses Habiba Djahnine, Liliane Giraudon et Maram El Masry.

COSTUMES

Costumes italiens d'époque, du XVe au XIXe siècle en exposition par la Maison de Couture Il Costume de Rome. Institut culturel italien d'Alger jusqu'au samedi 25 avril.

RIRE

National d'Algé'rire : Un concours national du rire dans le cadre de la deuxième édition du festival AlgéRire (du 13 au 16 mai au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria). Ouvert à tout Algériene de tout âge. Inscription en ligne par l'envoi d'une vidéo jusqu' au 25 avril ; demi-finale lors de la dernière semaine d'avril ; grande finale le 16 mai. Le jury sera présidé par le comédien Hichem Mesbah et le concours parrainé par l'humoriste Kamel Abdat. Consulter : www.broshingevents.com/

ARTS

Arts plastiques: Grand prix Aïcha Haddad, jusqu'au jeudi 30 avril. Centre culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad), Alger.

COURT-METRAGE

Concours dans les villes africaines de Kaïna Cinéma et l'Institut pour la ville en mouvement, dans le cadre de son programme international Passages, espaces de transition pour la ville du 21e siècle. Ouvert le vendredi 30 janvier, cet appel à candidatures sera clôturé le mercredi 15 avril. Deux à trois projets par pays seront sélectionnés. Les ateliers de réalisation se tiendront entre mai et novembre 2015. L'année 2016 verra le début de la projection publique des courts, en présence du jury final, lors du colloque international Passages. Les courts-métrages seront diffusés entre 2016 et 2017. Consulter le site : http://passages-ivm.com/fr/article/concours-de-courts-metrages-dans-les-villes-africaines
Contact : Habiba Djahnine, coordinatrice artistique du projet : djahninehabiba@hotmail.fr

TAHMI SAMEDI AU FORUM DE L'ONJSA

LA SITUATION du sport en Algérie et ses perspectives de développement seront évoquées par le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, samedi lors du Forum de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), prévu au Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger. Tahmi se trouve actuellement dans la capitale égyptienne le Caire pour assister à une session du comité exécutif de la CAF et présenter les «derniers développements» dans le dossier de candidature de l'Algérie pour la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2017). Le ministre aura notamment l'opportunité, à l'occasion du Forum de l'ONJSA, de revenir sur l'attribution de l'organisation de la CAN-2017. Le pays organisateur de la 31e édition sera désigné mercredi (14h00 algérienne) au Caire lors la 37e assemblée générale ordinaire de la Confédération africaine de football (Caf). Juste après l'annonce du pays hôte de la CAN-2017, l'instance africaine procédera au tirage au sort des éliminatoires de la CAN-2017 qui débuteront en juin 2015 avec la participation de 52 sélections qui seront versées dans 13 poules de quatre. L'Algérie, le Gabon, le Ghana et l'Egypte sont candidats à l'organisation de cette CAN-2017 après le désistement de la Libye en raison de la situation sécuritaire du pays. **APS**

TOURNOI DE FOOTBALL DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Carton plein du *Jeune Indépendant*

RÉSULTATS des matchs joués mardi au stade du 5-juillet (Alger) pour le compte de la 8è édition du tournoi de football de la presse algérienne, initié par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA). Destiné aux médias algériens, le tournoi placé sous le slogan «Echange, fraternité et amitié» entre les hommes de la corporation, commémore la journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai). Vingt-deux (22) équipes participent à la 8è édition qui se joue sous forme de mini-championnat de quatre groupes.
Après un premier tour où chaque équipe jouera quatre matchs, sauf pour les groupes A et B (cinq matchs), les deux premiers de chaque poule passeront aux quarts de finale. Lors des quarts de finale, le 1er de la poule A affrontera le second de la B et le 1er du groupe B en découdra avec le 2è du groupe A, idem pour les groupes C et D.

RÉSULTATS DES RENCONTRES DE MARDI 7 AVRIL :

Groupe C:
Essalam-ENTV 0-0
Horizons-Echourouk 1-2
Exempt: Echaab

Groupe D:
El Khabar Erriadhi- Jeune Indépendant 1-3

Programme des matchs de mercredi 8 avril:

Groupe D:
08h30-90h30 : APS - El Massa
Exempt: El Heddaf

Groupe A:
09h30-10h30 : Djazair News - El Watan
13h30-14h30 : El Biled - Ennahar
14h30-15h30 : Radio - El Moudjahid

APS

CHAMPIONNE ARABE DE HANDBALL À L'ÂGE DE 19 ANS

Aicha Selhi, la nouvelle force de frappe du GSP

A la voir jouer, on sent d'emblée qu'elle possède une folle envie de gagner et ne triche nullement sur l'aire de jeu. Elle fait son boulot à l'aile, convenablement, dès que son coach l'incorpore pour prêter main forte à une équipe dont il n'est plus besoin de présenter.



Elle, c'est Aicha Selhi qui fait partie toujours de la catégorie des juniors au sein du Groupement Sportif des Pétroliers mais, tire à chaque fois son épingle du jeu lorsqu'elle évolue aux côtés de Nassima Dob, Sihem Hemissi, Lamia Izem et Rokia Ziad pour ne citer que celles-ci pour leurs expériences très riches. Aicha Selhi est entrain de jouer sa première année au sein du GSP et même en Algérie. Cette jeune fille originaire de Karimia (ex: Lamartine) dans la wilaya de Chlef, a fait toutes ses classes à Oppdal, localité pas loin de la capitale Oslo en Norvège. Là-bas, le handball est différent du nôtre de par son système de compétition et du nombre de clubs participants. «J'ai été championne de Norvège en juniors avec mon club Oppdal durant la saison écoulée. Cela paraît simple mais vous savez, il y avait plus de cinquante clubs dans notre division. En Norvège, il y a énormément de clubs dans chaque division et les matchs se jouent jusqu'à la fin», nous a signalé Aicha avec son sourire toujours collé à elle. Donc, à 19 ans (elle bouclera ses 20 piges le 1er décembre prochain), elle est championne arabe avec le GS Pétroliers à Agadir. Le staff technique des Pétroliers l'a utilisée aux moments opportuns. Aicha, qui prenait part pour la première fois de sa carrière à une compétition internationale n'a trouvé aucune entrave pour acquérir l'osmose et la symbiose au sein d'une équipe du GSP qui avait dominé tous ses adversaire, durant cette coupe arabe des clubs vainqueurs de coupes. «Non, je n'ai trouvé aucune difficulté à m'imposer dans mon poste fétiche qui est l'aile gauche. J'ai déjà joué en championnat d'Algérie avec les séniores filles du GSP et je me sens à l'aise car elles m'ont beaucoup aidée», nous dit Aicha qui, pour la précision, fait partie de l'effectif des juniors filles du GSP qui viennent de se qualifier pour les demies-finales de la coupe d'Algérie en gagnant par quinze buts d'écart. Très rapide sur le terrain notamment lors des contre-attaques qui se terminent par des buts au fond des filets adverses, Selhi joue aussi en défense. C'est dire que cette jeune fille possède une fraîcheur physique époustouflante car, souvent, elle est la première à revenir en défense. Pour terminer, on souhaite une bonne carrière à cette jeune joueuse qui reste une fierté pour sa famille notamment son papa qui n'arrête pas de l'encourager tout au long de sa carrière.

Said Lacète

TENNIS

Le 9e tournoi international du circuit ITF juniors de tennis du 25 avril au 2 mai à Tlemcen

LE 9E TOURNOI international du circuit ITF juniors de tennis grade 3 aura lieu sur les courts en terre battue de Mansourah (Tlemcen) du 25 avril au 2 mai, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Organisée par la ligue de wilaya de tennis de Tlemcen en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, cette compétition verra la présence de tennismen et tenniswomen de plus de 22 pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie, qui ont confirmé leur participation.
Les joueurs nominés entreront en lice au tableau des finales prévues du 27 avril au 2 mai, dans ce tournoi qui sert à améliorer le classement mondial des participants, en plus de deux titres mis en jeu. Les deux premières journées du tournoi, les 25 et 26 avril, sont réservées au tableau des qualifications avec la participation de huit Algériens en simple filles et garçons. L'Algérie sera représentée, dans le tableau final de ce tournoi international junior du calendrier fédéral 2015, par 8 athlètes dont 4 filles. L'arbitre international algérien, Hakim Fateh est désigné en qualité de juge-arbitre. Evaluant la situation à quelques jours de la compétition, le directeur du comité d'organisation, Mohamed Bessaad a déclaré : «Les six courts du Tennis club de Mansourah ont été refaits. Les jeunes tennismen en herbe évolueront sur des courts de qualité». Pour la réussite de ce rendez-vous sportif international, la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tlemcen a installé des gradins de 200 places, a-t-on encore souligné.

APS

ATHLÉTISME

Bouraada en course pour le titre de meilleur athlète arabe 2014

L'ATHLÈTE algérien Larbi Bouraada, spécialiste du décathlon, est en course pour le titre de meilleur athlète arabe 2014, a indiqué l'Union arabe de la presse sportive. Bouraada est nominé en compagnie du Tunisien Oussama Mellouli, de l'Egyptien Ihab Abderahmen, du Jordanien Abderahmen El-Mostafa, du Qatari Mouatez Aissa Berchem, du Bahreini Khmiss Abbas et du Marocain Abdekabir Oudar. Le nom du vainqueur sera annoncé lors d'une cérémonie qui se déroulera le 21 avril à Doha, avec la participation de plusieurs journalistes du monde arabe. Plusieurs activités dont l'inauguration du stade Rayan, enceinte choisie pour recevoir des matchs du Mondial-2002, sont prévues en marge de la cérémonie de remise des prix. **APS**

PENSÉE



Le 09 avril 2013 fût le jour le plus horrible pour nous ou Dieu t'a fait rappeler à lui : ta femme, tes enfants et tes petits-enfants pensent très fort à toi.
Repose en paix cher papa.
A Dieu nous appartenons à lui nous retournons **Chaya, Mouloud.**

CAN-2017/ :

Deux nouveaux stades dans le dossier de candidature de l'Algérie

L'Algérie a retenu quatre stades dont deux nouvelles infrastructures dans son dossier de candidature pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2017).

Le pays hôte de cette 31e édition sera désigné mercredi au Caire à l'issue du vote des membres du bureau exécutif de la Confédération africaine de football (Caf). Outre l'Algérie, le Gabon et le Ghana sont aussi candidats pour abriter la compétition, alors que l'Egypte s'est retirée de la course, selon les déclarations de ses responsables. Les stades officiels de compétition retenus sont le 5 juillet d'Alger et le 19 mai 1956 d'Annaba (rénovation), ainsi que ceux de Baraki à l'est d'Alger et d'Oran (nouveaux). Le stade «phare» du dossier est incontestablement celui du 5 juillet 1962 d'Alger inauguré en 1971 et qui subit actuellement une vaste opération de rénovation et de modernisation. D'une capacité de 64.000 places, ce stade a été fermé en septembre 2013 et des travaux ont été lancés pour la remise à niveau de toutes ses installations (tribunes, vestiaires, sanitaires, centre de presse) avec la pose d'une nouvelle pelouse naturelle. Le stade sera prêt pour accueillir la finale de Coupe d'Algérie 2015, le 1er mai prochain, mais les travaux se poursuivront juste après pour donner une «seconde jeunesse» au mythique temple olympique en modernisant le système d'éclairage et d'accès, selon les responsables du projet. Cette infrastructure située sur les hauteurs d'Alger est très accessible vu que l'aéroport international Houari-Boumediene est



distant d'environ 25 km. Le stade du 5 juillet a abrité de grands événements notamment les Jeux méditerranéens de 1975, le Jeux africains (1978 et 2007) et aussi des matchs de la seule Coupe d'Afrique organisée et remportée par l'Algérie en 1990.

ANNABA VEUT ENCORE ACCUEILLIR LA CAN

Le nouveau stade d'Oran d'une capacité de 40.000 places, se pose comme la seconde plus importante infrastructure dans le dossier algérien pour la CAN-2017. Les travaux ont été lancés en 2010 et le taux d'avancement est estimé à 60% avec une livraison prévue en juin 2016.
Cette enceinte moderne avec des tribunes couvertes, a été réalisée sous forme de nid d'oiseaux. Le stade d'Oran compte un parking de 15.000 places avec la possibilité d'évacuer le public en 7 minutes. Pour le stade d'Annaba (60.000 places), sa réhabilitation débutera en mai prochain et les travaux vont durer 12 mois. «Tout est fin prêt pour que les travaux de réhabilitation de ce grand stade soient entamés en mai prochain pour prendre fin en mai 2016», avait assuré le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, actuellement au Caire pour défendre le dossier algérien. Ce stade a accueilli les matchs du groupe B composé du Sénégal, de la Zambie, du Kenya et du Cameroun lors de la CAN-1990. Enfin, le nouveau stade de Baraki situé à l'est d'Alger d'une capacité de 40.000 places est la quatrième enceinte retenue pour la CAN-2017. Sa livraison est prévue fin 2016. Le ministre des Sports a insisté auprès de la société chargée de la réalisation pour livrer cette infrastructure le plus tôt possible en augmentant l'effectif sur le chantier de 800 à 1000 employés. «On est passé au deux fois 8 heures depuis trois mois. 80% des zones une et quatre (tribunes est et ouest) sont prêtes. C'est un projet grandiose avec, à titre indicatif, une charpente de 200 mètres de portée», explique Nazim Ghanem, directeur des opérations à la China Railway construction engineering group, société réalisatrice du stade de Baraki. Plusieurs autres stades ont été retenus aussi pour les entraînements des équipes qualifiées dans le centre, l'est et l'ouest du pays.

APS

SÉLECTION OLYMPIQUE ALGÉRIENNE :

Les assistants de Shurmann, démissionaires, non encore remplacés

ABDERRAHMANE HAMEL ET ALI LEZZOUM, qui viennent de quitter la barre technique de la sélection algérienne olympique ne sont toujours pas remplacés, au moment où l'équipe enchaîne les regroupements en vue des éliminatoires du championnat d'Afrique de la catégorie, un tournoi qualificatif aux jeux olympiques (JO) de 2016 à Rio de Janeiro.
Hamel, l'entraîneur adjoint ainsi que Lezzoum, l'entraîneur des gardiens de but, avaient réclamé la revalorisation de leurs salaires, mais leur doléance est restée sans suite. Le sélectionneur national, le Suisse, André-Pierre Shurmann, dirige actuellement son quatrième regroupement des Verts sans ses deux assistants en question. Il est aidé dans sa mission par le préparateur physique français, Pascal Faure, ex-membre du staff technique du MC Alger (Ligue 1, Algérie) lors de l'exercice 2013-2014, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de football (FAF). La direction technique nationale met aussi à la disposition du technicien helvétique, à l'occasion de chaque stage, un entraîneur des gardiens de but affilié à sa structure, en attendant de trancher le renforcement, ou non, de la barre technique, ajoute-t-on de même source. Les protégés de Shurmann ont entamé samedi un nouveau regroupement au Centre technique de Sidi Moussa (Alger). Le sélectionneur national, en place depuis septembre dernier, a accentué la cadence du travail depuis quelque temps. Rien que pour le mois de mars passé, il a dirigé trois stages. Les coéquipiers de Zineddine Ferhat, dispensés des deux premiers tours éliminatoires du championnat d'Afrique, disputeront en août prochain le troisième et dernier tour.
La phase finale, prévue initialement en RD Congo, a été déplacée au Sénégal. Elle aura lieu en décembre prochain et au terme de laquelle les trois premiers au classement se qualifieront.

Parme : Belfodil espère terminer en force pour faire grimper sa cote

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN, Ishak Belfodil, a déclaré souhaiter terminer en force la saison en cours pour taper dans l'oeil des recruteurs après avoir décidé de quitter son club actuel Parme, lanterne rouge du championnat de Série A italienne de football. «Je dois profiter des quelques rencontres qui nous restent pour donner le meilleur de moi même en vue d'un éventuel transfert vers un autre club», a déclaré l'attaquant des Verts au site ''FC Internews''. Parme, déclaré récemment en situation de faillite, risque la rétrogradation aux divisions inférieures, alors que la majorité de ses joueurs, dont Belfodil, se préparent pour aller monnayer leurs talents sous d'autres cieux. «Il est clair que les choses seront plus simples pour moi si je venais de signer pour un autre club, dans la mesure que ce dernier n'aura pas à s'acquitter d'aucune indemnité de transfert au profit de ma formation actuelle», a encore expliqué Belfodil. Parme, en dépit de sa situation difficile, a réussi le week-end dernier à accrocher l'Inter Milan sur son terrain (1-1). Au cours de ce match, l'international algérien a été aligné d'entrée face à son ex-club pour lequel il avait joué pendant la première partie de la saison dernière avant qu'il ne soit prêté à Livourne, relégué par la suite en Série B. «J'estime que nous avons donné le meilleur de nous même, malgré tous les problèmes auxquels nous sommes confrontés», s'est-il réjoui. Le joueur de 23 ans a fait 17 apparitions sous les couleurs de Parme qu'il a rejoint l'été dernier, pendant lesquelles il était resté muet. Il a néanmoins fêté son premier but en sélection en inscrivant un doublé jeudi dernier face à Oman (4-1) en match amical disputé à Doha.

DRB TADJENANET : UN MOIS DE SUSPENSION POUR L'ENTRAÎNEUR BOUGHERARA (LFP)

L'ENTRAÎNEUR du DRB Tadjenanet, Lyamine Bougherara, a écopé d'un mois de suspension ferme, rehaussé d'une amende de 30.000 DA suite aux incidents ayant émaillé le match de la 25e journée de Ligue 2 remporté par son équipe (0-1) le 3 avril chez l'USMM Hadjout, a indiqué la Ligue du football professionnel (LFP) sur son site officiel. «La suspension de Bougherara prend effet à partir du 4 avril» a précisé le communiqué de la LFP, dont la Commission de discipline a infligé également «trois matchs à huis clos» ainsi qu'une «amende de 300.000 DA à l'USMMH» pour «graves incidents ayant entraîné la blessure d'officiels» lors du même match. Pour sa part, l'USM Blida, leader de la Ligue 2 Mobilis de football, a écopé d'un match à huis clos, rehaussé d'une amende de 100.000 DA pour jet de projectiles lors de la réception du CABB Arréridj (1-1) pour le compte de la 25e journée, disputée le week-end dernier. La Commission de discipline de la LFP a rendu, par ailleurs, son verdict dans l'affaire FC Constantine - Affak Relizane, disputé le 4 avril dernier pour le compte des quarts de finale de la Coupe d'Algérie féminine de football.La joueuse de l'Affak Relizane, Fethia Bekhedra, exclue lors dudit match a écopé de quatre matchs de suspension, rehaussés d'une amende de 5000 DA, au moment où son entraîneur, Sid-Ahmed Mouaz a pris un match et une amende de 1000 DA.

LIGUE 2 MOBILIS/ SANCTIONS : TROIS MATCHS À HUIS CLOS POUR L'USMM HADJOUT, UN POUR L'USM BLIDA

LES DEUX PENSIONNAIRES de la Ligue 2 professionnelle de football, l'USMM Hadjout et l'USM Blida, ont écopé respectivement de trois et un match à huis clos, infligés par la commission de discipline de la ligue de football professionnel (LFP), a annoncé cette structure mardi sur son site officiel. La formation de Hadjout a été sanctionnée pour «incidents graves», jet de projectiles à plusieurs reprises avec arrêt momentané de la partie, et en fin de partie entraînant blessures dÆofficiels, lors du match perdu vendredi à domicile face au DRB Tadjenanet (1-0), dans le cadre de la 25e journée. Outre ces griefs retenus contre le club, l'USMMH, relégable (14e, 28 pts) s'est vu sanctionner pour faits aggravants (sanction de mise en garde sur infraction lors de rencontres précédentes et mauvaise organisation). Pour sa part, l'USM Blida, leader de la Ligue 2, a écopé de la sanction
pour jet de projectiles et de pétards, lors de la réception du CABB Arréridj (1-1).

MESBAH ANNONCÉ TITULAIRE FACE AU MILAN AC DIMANCHE

LE DÉFENSEUR international algérien de la Sampdoria de Gênes, Djamel Mesbah, est annoncé titulaire lors du match en déplacement face à l'AC Milan, dimanche prochain, dans le cadre de la 30e journée du championnat d'Italie de football, rapporte mardi la presse locale. L'éventuelle titularisation du latéral gauche algérien est dictée par le forfait pour blessure de Vasco Regini.

ELLE DÉCOUVRE UNE QUEUE DE RAT DANS SON SANDWICH



DES ASTICOTS et des excréments étaient également dans le morceau de pain. Le 14 mars dernier, une habitante d'Ivry-sur-Seine, Hasna Channouf, a fait une terrible découverte en mangeant un sandwich fait à base d'un pain acheté à l'hypermarché Carrefour de son quartier. Lorsqu'elle croque dedans, le dégoût total, rapporte-t-elle dans Le Parisien.
"La première chose que j'ai aperçue, c'est un ver. Un gros ver noir. J'ai alors ouvert le pain en deux, et j'ai vu le reste...", dit-elle. Le reste, c'est tout autant répugnant: des asticots qui gesticulent, une queue de rat poilue (à voir ici) et des exécréments."
Elle contacte alors le magasin incriminé qui s'excuse. Mais rapidement la famille tombe malade. Tous présentent "les mêmes symptômes qu'une gastro." Des contrôles d'hygiène ont été effectués auprès des ateliers de l'enseigne.
Ils n'ont rien rapporté d'inquiétant. L'enquête se tourne vers les fournisseurs de farine. Un dédommagement serait évoqué, apprend-on dans les colonnes du Parisien.

15.000 œufs pour une omelette de Pâques géante

ON EN FAIT pas d'omelette sans casser des œufs. Et à Bessières, au nord-est de Toulouse, question omelette on en connaît un rayon.
Chaque année depuis 1973, pour Pâques, la Confrérie mondiale des chevaliers de l'omelette géante de Bessières confectionne ce lundi ce plat traditionnel pour la population.
Et pour nourrir tout le monde, 15.000 œufs sont cassés et battus dans une poêle de quatre mètres de diamètre et qui pèse 1,2 tonne. Elle cuit sur un vrai feu de bois et est servie à partir de 12h aux curieux. Gargantuesque.



Le saviez-vous

SELON PLUSIEURS ÉTUDES, UTILISER FACEBOOK VOUS REND MALHEUREUX !



Plusieurs études menées par des sociologues à travers le monde sur l'influence du réseau social le plus célèbre au monde sur l'humeur des gens, ont constaté que l'utilisation de rend les internautes malheureux et même dépressifs
En effet, les publications de vos amis, leurs statuts drôles et surtout leurs photos qui sont souriantes, attrayantes et qui montrent les beaux moments qu'ils ont passé, vous donneront l'impression d'avoir une vie ennuyeuse et fastidieuse, ce qui engendre de la tristesse et une faible estime de soi, cela peut amener jusqu'à la dépression.



UN RECORD DU MONDE DE NATATION ÉTABLI PAR UNE JEUNE CENTENAIRE

MIEKO NAGAOKA, une Japonaise de tout juste 100 ans, a réussi à boucler une course de 1.500 m lors d'une compétition de nage libre en petit bassin, un exploit qu'aucun autre centenaire dans le monde n'avait réussi avant elle.
Seule à concourir dans la catégorie 100 à 104 ans, elle a accompli ce défi en 1 heure 15 min 54 sec samedi dans la préfecture de Ehime (ouest), en optant pour le dos crawlé, sous les applaudissements d'un public enthousiaste.
Certes, Mme Nagaoka est loin de la performance réalisée par l'Américaine Katie Ledecky, de 82 ans sa cadette, qui détient le record de la discipline sur cette distance avec un chrono de 15 min 28 sec 36/100. Mais la vieille dame n'en a cure. Elle espère désormais voir sa course homologuée par le Guinness World Records, et ne compte pas s'arrêter là. "Je veux nager jusqu'à l'âge de 105 ans si je parviens à vivre aussi longtemps", a-t-elle dit à l'agence de presse Kyodo. Mme Nagaoka n'a commencé à nager qu'à l'âge de 80 ans dans le cadre d'un programme de rééducation d'un genou malade, selon la même source.
Débutante à l'époque, elle s'est prise au jeu et enchaîne depuis les records. Elle avait déjà parcouru 1.500 mètres dans un bassin olympique à l'âge de 99 ans et a publié l'an passé un livre relatant ses prouesses sportives.
Il y avait près de 59.000 centenaires répertoriés au Japon en septembre dernier, dont 87% de femmes, selon les statistiques officielles du ministère de la Santé. Parmi eux, plusieurs demeurent très alertes et n'ont rien à envier aux jeunots. Ainsi, Hidekichi Miyazaki, vieillard de 104 ans, peut se prévaloir du record du monde du 100 mètres des 100 ans et plus avec 29,83 secondes, ce qui lui a valu le surnom de "Golden Bolt" - en référence à la star de l'athlétisme Usain Bolt.

DES MOTS-CROISÉS «ALGÉRIE FRANÇAISE» DANS LE JOURNAL MUNICIPAL



ON VOUDRAIT croire à un poisson d'avril de mauvais goût. L'édition du 1er avril du journal municipal de Béziers (Hérault) propose, en page 26, des «mots croisés Algérie française».Au programme des cruciverbistes biterrois, un jeu 100% Algérie pré-1962, avec des définitions ad hoc. Ainsi, le premier mot vertical n°12 est le «Mouvement de résistance des partisans de l'Algérie française»- se confronte à celle du deuxième mot de la colonne n°14 -«Mouvement indépendantiste terroriste».
Il semble que la thématique «Algérie française» soit en vogue en ce moment à Béziers. Le maire, Robert Ménard, né à Oran et soutenu par le FN, a en effet mis en berne les drapeaux de la commune le 19 mars, date anniversaire des Accords d'Evian. Il avait également rebaptisé à la mi-mars la «rue du 19 mars 1962», date des accords d'Evian, en «rue du commandant Hélie Denoix de Saint-Marc», un ancien résistant et partisan de l'Algérie française, clamant: «L'Algérie, c'est notre paradis», lors de la cérémonie. L'édition du journal municipal fait par ailleurs la part belle à la cérémonie en question, accusant le journaliste de Midi Libre présent ce jour-là de mentir sur les chiffres, et publiant son nom.
La rédaction du quotidien régional a condamné les attaques du bulletin municipal dès le lendemain.

Le plus gros lapin du monde bientôt détrôné par son fils

LE PLUS GRAND lapin du monde risque bientôt de perdre son titre, rapporte The Mirror. Avec ses 1 mètre 30 et ses 22 kg, Darius tient toujours la forme. Mais son fils Jeff atteint déjà 1 mètre 10 et n'a pas encore fini sa croissance.
Leur propriétaire, Annette Edwards, 63 ans pense qu'il le dépassera bientôt. «Darius a toujours été le plus gros, mais Jeff est énorme si on considère que c'est encore un bébé», indique au tabloïd britannique cette habitante de Worcester en Angleterre. «Je m'attends à ce qu'il devienne plus gros que son père. Dès que ce sera le cas, je l'emmènerai se faire peser par le vétérinaire et le Guinness Book des records validera le fait que Jeff est le plus grand lapin du monde», poursuit-elle.



Les deux animaux appartiennent à la race de lapin géant des Flandres.
Chaque année, Annette Edwards dépense 6.800 euros pour les nourrir. Les lapins avalent en moyenne 2.000 carottes et 700 pommes par an.
«Même s'ils sont énormes, ce sont les meilleurs animaux que je pouvais demander. Ils sont tous les deux très calmes. Ils s'entendent bien avec les enfants et sont mêmes amis avec d'autres animaux, comme le boxer d'un ami», développe-t-elle.

LG dévoile un écran 5.5 pouces QHD, peut-être pour le LG G4

Avec le LG G3 qui avait un super écran 5.5 pouces QHD, on ne peut que supposer que le LG G4 inclura les mêmes spécifications. Dans un récent GFX Benchmark, le listing a révélé que le LG G4 aura effectivement un écran 5.5 pouces QHD, et il semblerait que LG l'ait confirmé.



La firme a récemment annoncé une toute nouvelle dalle LCD 5.5 pouces QHD. La dalle aura une résolution de 2560×1440 et une densité de pixels de 538ppi. Ce qui rend cette dalle différente, c'est la technologie Advanced In-Cell Touch qui réagit au toucher même s'il y a de l'eau sur sa surface.
La nouvelle dalle afficherait une plus grande fidélité des couleurs que le modèle de l'année dernière avec une gamme de couleur de 120%, une augmentation de 50% dans le contraste, et une augmentation de 30% dans la luminosité. Bien que LG n'ait pas parlé du LG G4, le listing de GFX Benchmark a déjà confirmé son écran 5.5 pouces, alors ce serait logique de supposer que ce nouvel écran 5.5 pouces arriverait sur le téléphone.
Selon le communiqué de presse de LG, "La firme a commencé la production en masse de la dalle LCD 5.5 pouces QHD avec la technologie IPS pour les appareils mobiles qui sera utilisée dans le prochain smartphone vedette de LG Electronics qui sera dévoilé à la fin du mois." Le LG G4 devrait être annoncé officiellement le 28 Avril, alors restez branchés avec nous pour les détails.

L'incroyable pouvoir de Google sur chacun d'entre nous



GOOGLE sait à peu près tout de nous : ce que nous lisons, notre métier, nos amis, où nous nous trouvons en temps réel... Et il en saura bientôt encore plus : sur l'état de notre santé, de nos finances personnelles... Un pouvoir en réalité bien plus fort et insidieux que celui d'un Big Brother.

Notre vie privée

Jean-Gabriel Ganascia : Google accumule à notre insu une foultitude d'informations personnelles sur chacun d'entre nous. De multiples signes en attestent. Ainsi, lorsque vous demandez à obtenir les nouvelles sur Internet (news), Google vous renvoie immédiatement à la page donnant des informations nationales qui dépendent de l'endroit où vous vous trouvez. Nous sommes donc localisés et suivis à la trace. De même, si un jour vous cherchez à acheter des lunettes de soleil avec Google, des publicités pour des lunettes de soleil vous seront présentées dans les semaines qui suivent. Les requêtes que nous formulons se complètent automatiquement en reprenant d'anciennes requêtes que nous avons formulées... Tout ce que vous nous faisons est enregistré.

Les risques

Les risques apparaissent évidents. Toutes ces données sont revendues à des industriels qui les utilisent pour nous profiler et calibrer les sollicitations qu'ils nous adressent, afin de mieux nous séduire. S'il n'en allait que de cette activité marchande, cela nous irriterait sans avoir de grandes conséquences. Mais nous savons que les Etats, en particulier le gouvernement des Etats-Unis, vont plus loin : ils demandent à Google de leur fournir des informations, au prétexte d'assurer la sécurité. La conséquence majeure apparaît évidente : on supprime les libertés individuelles !

APPLE DEVRA ATTENDRE POUR LANCER SON APPLE WATCH EN SUISSE



Une question de propriété intellectuelle empêchera Apple de lancer sa nouvelle montre connectée en Suisse avant au moins la fin de l'année, rapporte la Radio Télévision suisse (RTS) sur son site internet.
Le groupe américain ne peut utiliser ni son nom ni l'image de la pomme pour lancer sa montre dans l'espace juridique suisse, l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle à Berne ayant reçu en 1985 une demande pour le nom "Apple" et pour la pomme, explique la RTS en reprenant un document produit par le magazine professionnel Business Montres & Joaillerie.
Cette demande, déposée par Leonard Timepieces, licence horlogère de la maison de couture éponyme à Genève, assure une protection pour le nom jusqu'au 5 décembre 2015 au pays de l'horlogerie.

L'Apple Watch sera lancée dans neuf pays le 24 avril.

En riposte, le suisse Swatch, premier fabricant mondial de montres, a annoncé le mois dernier le lancement prochain de montres équipées de puces programmables NFC (Near Field Communication) permettant d'effectuer des paiements d'un simple mouvement du poignet.

SAMSUNG LANCE TROIS NOUVEAUX MONITEURS INCURVÉS



A CONSUMER Electronics Show 2015, Samsung a dévoilé le moniteur PC SE790C 34 pouces au prix de 1199$. Tout le monde ne peut pas dépenser autant d'argent pour un moniteur, et c'est probablement la raison pour laquelle la firme lance trois nouveaux modèles à des prix plus abordables.
Les moniteurs SE590C, SE591C et SE510C ont des écrans 31.5 pouces, 27 pouces et 23.6 pouces. Le SE591C et le SE510C ont une courbure de 4000R, tandis que le SE590C a une courbure de 3000R. Les trois modèles ont des dalles 1080p avec des taux de contraste statiques jusqu'à 5000:1. Le SE91C et le SE5290C ont également deux haut-parleurs stéréo 5W intégrés. Samsung a déclaré qu'un « atout majeur » de cette nouvelle gamme de moniteurs est une baisse de la fatigue des yeux et une meilleure efficacité, même quand les moniteurs sont utilisés pendant de longues périodes. Samsung a ajouté le mode Eye Saver et la technologie Flicker Free.
Le mode Eye Saver baisse automatiquement la lumière bleue nuisible du moniteur pour réduire la fatigue des yeux. La technologie Flicker Free protège les yeux des écrans qui scintillaient, ce qu'on a connu avec de nombreux moniteurs traditionnels.
Les SE590C, SE591C et SE510C coûtent respectivement 599.99$, 399.99$ et 299.99$. Ils seront disponibles début Mai.

Des écrans e-ink sur ses chaussures, ça sert à quoi ?



RÉPUTÉ pour sa faible consommation en énergie, l'écran e-ink s'incruste maintenant dans la mode. Après les bracelets connectés, la technologie habille cette fois une paire de chaussures à talons. Voici les Volvori Timeless, des chaussures personnalisables à souhait.
Outre leur apparence classique, ces escarpins se distinguent par des écrans e-ink intégrés sur les côtés. Également connectées, ils s'appairent à un smartphone via Bluetooth et vont de paire avec une application.



Cette dernière permet de personnaliser les chaussures en choisissant parmi les motifs proposés. Il devient ainsi possible de changer leur look en fonction des envies ou de sa tenue du jour. Le module Bluetooth et la batterie sont logés dans le talon. La recharge se fait sans fil durant deux heures et l'autonomie varie de deux à six mois en fonction de l'utilisation. Enfin, chaque chaussure est faite de cuir et de caoutchouc tandis que l'écran e-ink est monté sur un panneau flexible.
Chaque paire de ces chaussures est déclinée en noir ou en blanc. Si tout se déroule comme prévu, le produit fini est attendu sur le marché en décembre.

Questions ? Réponses !

COMMENT LE SYSTÈME IMMUNITAIRE RÉAGIT AU VACCIN ?



Bactéries, virus… Le système immunitaire est chargé de la défense de notre organisme au quotidien, face aux agressions extérieures. Cette protection naturellement, est aussi activée par l'injection d'un vaccin. Explications.
La vaccination permet de provoquer une réaction immunitaire au sein de l'organisme. Celle-ci aboutit à la mise en place d'une défense qui peut être de deux types : humorale ou cellulaire.

Vaccin : l'immunité humorale et l'immunité cellulaire

• L'immunité humorale entraîne la production d'anticorps par l'organisme, pour répondre à l'introduction d'un antigène. Elle se met en place à la suite d'une injection d'un vaccin inerte comme celui contre le tétanos.

• L'immunité cellulaire quant à elle, suscite une modification des cellules qui dans le système immunitaire, sont chargées de détruire les organismes étrangers. Elles se trouvent ainsi préparées à la rencontre éventuelle d'un agresseur, qu'elles seront capables de reconnaître et d'éliminer. Ce type d'immunité est mis en œuvre par des vaccins comme ceux utilisés contre la varicelle ou la fièvre jaune, notamment.

Les molécules dans l'océan, des clés de la médecine et de la cosmétique

Pour s'adapter à des milieux variés et parfois extrêmes, les micro-organismes aquatiques synthétisent toutes sortes de molécules exploitables dans le domaine de la santé. Et c'est parfois aux biologistes marins à partir à la pêche aux molécules. C'est ce que Thien Nguyen, directeur de biotechnologie de Pierre-Fabre, a expliqué à Futura-Sciences et à des étudiants en biotechnologie lors d'une conférence SupBiotech, dans les locaux de l'école Esme Sudria.

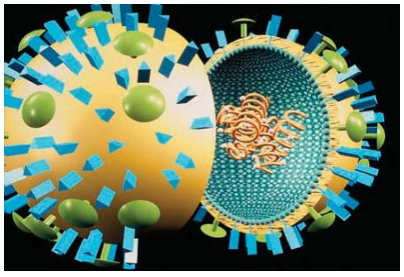


Pourquoi un laboratoire cosmétique et de pharmaceutique, en l'occurrence Pierre-Fabre, a-t-il noué un partenariat avec un laboratoire de biologie marine installé à Banyuls, au pied des Pyrénées et face à la Méditerranée ? « Pour aller chercher les trésors de la mer » nous explique Thien Nguyen, directeur de Biotechnologie du Centre R&D Pierre-Fabre. Depuis douze ans, ce centre de recherche privé collabore avec le laboratoire Arago pour trouver dans l'océan ou dans les eaux douces de nouvelles molécules pour le médical et la dermato-cosmétique. Bactéries et micro-algues représentent en effet une biodiversité gigantesque, riche d'adaptations à des environnements infiniment variés. Ces organismes savent vivre dans des conditions extrêmes : froid, chaleur, exposition aux rayonnements solaires… Dans ces adaptations se trouvent à coup sûr des solutions à des problèmes humains, et sont donc des sources de médicaments ou de produits cosmétiques. « Le laboratoire Arago possède une très vaste collection de micro-organismes », témoigne Thien Nguyen. Elle ne comprend pas que des habitants de la Méditerranée mais aussi des bactéries d'eau douce et de tous les océans du monde. « Une équipe du laboratoire a fait partie de l'expédition de Jean-Louis Étienne sur l'île de Clipperton, dans l'océan Pacifique, il y a dix ans. »
L'observatoire océanologique de Banyuls-sur-mer, créé en 1882, fait partie des toutes premières « stations marines », installées près de la mer, à une époque où les collections marines étaient centralisées à Paris. Le laboratoire de Roscoff, en Bretagne, a vu le jour la même année et celui de Villefranche-sur-mer, près de Nice, est né en 1885 sous la forme d'une « station zoologique » franco-russe. C'est donc depuis environ 130 ans que ces laboratoires accumulent les études sur le plancton, les animaux, les algues et, depuis moins longtemps, sur le monde méconnu des bactéries marines.

Le séquençage rapide de l'ADN, une technique essentielle de la pêche aux molécules

Comment se passe une collaboration entre ces explorateurs des océans et un laboratoire de cosmétique et de pharmaceutique ? Par la présence de chercheurs venus de l'entreprise et par le financement de matériels et de stages de recherche effectués par des étudiants pour isoler des molécules potentiellement intéressantes et les caractériser. La molécule peut ressembler à un antibiotique ou à des composés ayant des effets liés à l'inflammation par exemple. « Les techniques de laboratoires sont aujourd'hui très efficaces pour séquencer l'ADN des micro-organismes et les comparer avec les outils de la bio-informatique. » Pierre-Fabre, développant de nombreuses molécules issues des plantes, travaille également dans la culture de cellules végétales pour aller chercher des molécules originales. « Cette méthode nous permet de travailler sur des plantes rares, ou protégées, difficiles à obtenir en quantités ».
C'est donc ce travail, essentiellement scientifique, d'analyse des gènes et des protéines, qui intéresse une entreprise comme Pierre-Fabre. « Une fois repérés les métabolites potentiellement intéressants, c'est à nous de comparer avec ce qui existe déjà sur le marché et estimer si la nouvelle molécule donne de meilleurs résultats. C'est là une affaire de stratégie. Nous devons ensuite mettre au point un processus de fabrication à l'échelle industrielle. Si la molécule est petite, la synthèse chimique sera la bonne solution. Si elle est complexe, ce seront des procédés de biotechnologie, utilisant des cellules (bactériennes ou végétales) qui sauront la fabriquer. »
La « pêche aux molécules » demande de la patience. En douze années de collaboration avec le laboratoire Arago, un produit aux propriétés inflammatoires a, pour l'instant, été commercialisé, en l'occurrence le Xeracalm, sous la marque Avène. Cette molécule ne vient pas de l'océan mais nous a été offerte par une bactérie vivant en eau douce. La richesse moléculaire des mers, des lacs et des rivières est encore largement à explorer, non pour piller la ressource mais pour imiter la nature, et, dans cette quête, les scientifiques sont aux premières loges.

Les antiplaquettaires, nouvel espoir contre les cas de grippes sévères



DES CHERCHEURS français ont montré le rôle joué par les plaquettes sanguines lors d'infections grippales sévères. Ceci suggère que des antiplaquettaires pourraient aider à traiter efficacement ces formes graves.
Dans le monde, les épidémies annuelles de grippe sont responsables d'environ trois à cinq millions de cas de maladies graves et de 250.000 à 500.000 décès, principalement parmi les groupes à haut risque (les très jeunes, les personnes âgées ou souffrant de maladies chroniques). Dans les cas de grippes sévères, les poumons sont le siège d'une inflammation excessive et délétère.
Des chercheurs de l'Inra, de l'Inserm et de l'Université Claude Bernard Lyon 1 se sont intéressés au rôle des plaquettes pendant l'infection par les virus grippaux chez des souris. Ils ont tenté de comprendre les mécanismes responsables de l'inflammation exagérée des poumons qui survient dans les cas les plus graves. Leurs travaux paraissent dans la revue American Journal of Respiratory and Critical Care Medicine.
En révélant un afflux massif de plaquettes agrégées et activées, les scientifiques ont mis en évidence, pour la première fois, le recrutement des plaquettes dans les processus associés à la sévérité des infections pulmonaires.

Les antiplaquettaires limitent la sévérité de la grippe

Dans un second temps, cette même équipe a démontré le lien entre l'activation plaquettaire dans le poumon et la suractivation de l'inflammation. Ainsi, en suractivant les plaquettes, on observe une augmentation de la mortalité. Inversement, des souris ayant un défaut de fonction plaquettaire sont protégées.
Enfin, l'effet bénéfique des antiplaquettaires sur l'inflammation excessive dans le poumon a été prouvé. Les chercheurs ont testé, chez des souris, quatre molécules antiplaquettaires (dont deux sur le marché) et trois souches différentes de virus de la grippe. Il s'agissait de souches humaines modifiées pour entraîner des grippes sévères et de fortes pneumonies chez les souris.
En donnant une dose semi-létale de virus (entraînant une mortalité de 50 %), l'administration locale (ou par voie aérienne) d'antiplaquettaires a assuré une survie avoisinant 100 %. Ces travaux suggèrent donc que les médicaments antiplaquettaires (déjà présents dans la pharmacopée) pourraient être utilisés pour développer des traitements anti-inflammatoires efficaces lors des infections sévères à influenza. Ces résultats de recherche biologique pourraient donc connaître des développements en recherche clinique visant à évaluer leur transposition dans l'espèce humaine.

Conférence de Paris : climat, année zéro

La France accueillera en décembre la «conférence des parties» (COP21), qui doit aboutir sur un accord historique. Pour l'heure, seuls 33 des 196 pays concernés ont rendu leurs engagements, qui étaient attendus le 31 mars.

La France accueillera et présidera la 21e conférence des parties (COP21) de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques du 30 novembre au 15 décembre 2015. L'enjeu est de taille : devant l'urgence climatique, les pays pourraient signer un accord historique, global et contraignant pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et limiter la hausse des températures. Et ne pas reproduire l'échec de Copenhague, en 2009

Qu'est-ce qu'une COP ?

Au sommet de la Terre de Rio, en 1992, l'ONU s'est doté d'un cadre d'action de lutte contre le réchauffement climatique au sigle imprononçable : la CCNUCC, pour convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Cette convention réunit la quasi-totalité des pays du monde, désignés comme des «parties». Les représentants des parties, ainsi que des ONG et des scientifiques, se réunissent une fois par an depuis 1995 lors des Conferences of the Parties, les COP donc. La prochaine a lieu à Paris, en décembre.

C'est lors de la troisième COP, en 1997, qu'a été signé le protocole de Kyoto. Le sommet de Copenhague en 2009, la COP 15, n'a accouché d'aucun accord global. La dernière COP, à Lima en décembre 2014, a rédigé une feuille de route pour la conférence de Paris, qui laisse encore énormément de points essentiels à régler.

Elévation du niveau de la mer, acidification des océans, recul des glaces, augmentation du nombre de catastrophes naturelles, sécheresses ou inondations, menaces sur la production alimentaire… Les signaux se font de plus en plus alarmants. Chaque année, plusieurs millions de personnes sont touchées par des catastrophes liées au changement climatique, très largement attribué à l'activité humaine, notamment aux émissions de gaz à effet de serre. La planète devrait compter 250 millions de déplacés climatiques d'ici à 2050, selon le haut commissaire adjoint de l'ONU pour les réfugiés.

Dans le même temps, les puits de carbone (forêts, océans) ne sont plus aussi efficaces qu'avant dans leur capacité d'absorption. Un article de la revue Nature, publié mi-mars, montre que la jungle d'Amazonie absorbe de moins en moins de dioxyde de carbone: 2 milliards de tonnes de CO2 dans les années 90, contre 1 milliard aujourd'hui.

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), publié en novembre 2014, affirme d'ailleurs que «la science montre à présent avec 95% de certitude que depuis le milieu du XXe siècle, l'activité humaine est la cause principale du réchauffement observé.» Le rapport de 2007 évoquait, lui, une certitude à 90%.

L'accord visé

A l'issue de la conférence de Paris, les pays devront signer un accord contraignant visant à maintenir le réchauffement global de la planète sous les 2 degrés d'ici à 2100 par rapport à l'ère préindustrielle. Pour atteindre cet objectif, les pays doivent planifier une transition énergétique vers des énergies non émettrices de CO2, surtout éoliennes et solaires. Un défi économique et technologique, pour les pays développés comme pour les émergents.

Cet accord sera le successeur du protocole de Kyoto, signé en 1997 mais seulement entré en vigueur en 2005 (les Etats-Unis ne l'ont jamais ratifié), et qui prévoyait une réduction de 5% des gaz à effet de serre en 2012 par rapport à 1990. L'objectif est loin d'être atteint au niveau mondial (34% d'augmentation). En 2012, l'amendement de Doha a prolongé le protocole de Kyoto. Il prévoit pour les pays engagés une réduction moyenne de 18% de leurs émissions par rapport à 1990, pour la période 2013-2020.

Comme le souligne Naomi Klein dans son dernier livre, Tout peut changer, les émissions mondiales de dioxyde de carbone ont augmenté de 61% entre 1990 et 2013, c'est-à-dire depuis «l'année où ont été amorcées des négociations sérieuses pour la mise au point d'un traité sur le climat».

Les contributions et engagements

En amont de la conférence de Paris, les pays doivent rendre à l'ONU leur contribution pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Pour l'instant, seuls 33 des 196 pays signataires de la convention des Nations unies sur le changement climatique ont rendu leur copie, alors que ces contributions étaient attendues pour le 31 mars. Dans ces contributions, les pays doivent quantifier leurs objectifs en matière de réduction d'émission. L'Union européenne (12% des émissions) a joué les bons élèves en étant la première à annoncer ses contributions, début mars : une baisse de 40% des gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990. Même objectif pour la Norvège.

La Suisse, elle, vise 50% de réduction des émissions d'ici à 2030. Quant aux Etats-Unis, deuxième pollueur mondial, ils avancent une réduction de 26 à 28% de leurs émissions d'ici à 2015, par rapport à 2005. Premier pays émergent à rendre sa copie, le Mexique (4% des émissions) vise un pic d'émission en 2026 et une réduction de 22% des gaz à effet de serre d'ici à 2030 basée sur l'évolution actuelle. La Russie, elle, annonce une réduction de 25 à 30% de ses émissions par rapport à 1990, en s'appuyant principalement sur la gestion des forêts.

Des engagements jugés insuffisants, qui pourraient être corrigés ou amendés d'ici la conférence de décembre. La Chine, plus gros émetteur de gaz à effet de serre (22% des émissions mondiales) ne s'est pour l'instant pas prononcée. Même chose pour l'Australie, l'Inde, le Japon et le Brésil, dont les contributions sont désormais attendues d'ici juin et la prochaine étape des négociations, qui se tiendra à Bonn, en Allemagne.

Quand il fait plus chaud en Antarctique qu'à... Nice, Alger et Athènes !

ET SI DANS les décennies à venir, les touristes se rendaient en Antarctique avec maillot de bain et crème solaire, pour profiter d'un climat idéal, chaud et ensoleillé ? Cette perspective, pas encore pour demain, est pourtant loin d'être utopique. Et non, en cette veille de 1er avril, cette nouvelle n'est pas une énième mystification ou galéjade en guise de poisson d'avril avant l'heure.

C'est tout simplement le constat inquiétant du réchauffement climatique.

Mardi 24 mars, il a fait 17,5°C sur la base d'Esperanza, une station de recherche scientifique située en Antarctique, selon le site Weather underground, spécialisé dans les données météorologiques. Il a donc fait plus chaud ce jour là dans le nord du sixième continent qu'à Nice, Marrakech, Athènes ou Alger...

Il s'agit évidemment du record de chaleur enregistré en Antarctique, même s'il fait généralement plus doux sur la péninsule (située la plus au nord), qu'à l'intérieur des terres (où il le thermomètre peut descendre jusqu'à -93°C).

C'est d'autant plus surprenant que le mois de mars (en automne dans l'hémisphère sud) n'est pas le plus chaud de l'année en Antarctique, puisqu'il fait en moyenne dans la région où est située la base d'Esperanza, environ 0°C en cette période de l'année. Jusqu'ici, la température la plus chaude relevée sur le continent de glace avait été atteinte au printemps sur cette même base de recherches le 10 octobre 1976, avec un peu plus de 17°C.

C'est tout simplement le constat inquiétant du réchauffement climatique.

Mardi 24 mars, il a fait 17,5°C sur la base d'Esperanza, une station de recherche scientifique située en Antarctique, selon le site Weather underground, spécialisé dans les données météorologiques. Il a donc fait plus chaud ce jour là dans le nord du sixième continent qu'à Nice, Marrakech, Athènes ou Alger...

Il s'agit évidemment du record de chaleur enregistré en Antarctique, même s'il fait généralement plus doux sur la péninsule (située la plus au nord), qu'à l'intérieur des terres (où il le thermomètre peut descendre jusqu'à -93°C).

C'est d'autant plus surprenant que le mois de mars (en automne dans l'hémisphère sud) n'est pas le plus chaud de l'année en Antarctique, puisqu'il fait en moyenne dans la région où est située la base d'Esperanza, environ 0°C en cette période de l'année. Jusqu'ici, la température la plus chaude relevée sur le continent de glace avait été atteinte au printemps sur cette même base de recherches le 10 octobre 1976, avec un peu plus de 17°C.

DES « IGLOOS » CONSTRUITS AVEC DES PNEUS USAGÉS EN COLOMBIE

Sur les hauteurs de Bogota, se dressent de curieux igloos. Dotés d'une bonne isolation thermique et résistants aux séismes, ces habitations ne sont pas construites en glace mais avec de vieux pneus abandonnés. Ces déchets constituent un vrai fléau environnemental en Colombie. Grâce à ce projet, ils sont recyclés en matériaux de construction.

Pionnière de ce projet en Colombie, Alexandra Posada, une militante écologiste, a organisé la construction de bâtiments originaux aux murs arrondis dans la localité de Choachi, à une quarantaine de kilomètres de la capitale. « On me fait cadeau de ces pneus car c'est un problème gigantesque que s'en débarrasser. Ils mettent des milliers d'années à se décomposer », explique à l'AFP cette femme de 35 ans qui supervise les travaux, en jeans et coiffée d'un chapeau de cow-boy. « Utilisés pour la construction, ils deviennent des briques virtuellement éternelles », ajoute-t-elle.

Pour convertir les pneus en blocs compacts d'environ 200 à 300 kilos, on les emplit de terre. Des barres de fer sont également intercalées entre les pneumatiques de diverses tailles, selon qu'ils proviennent de camions ou de voitures. Cette technique, qui tire profit de la flexibilité du caoutchouc, permet aux habitations, accrochées à flanc de colline dans la cordillère des Andes, de faire face aux secousses telluriques, très fréquentes dans cette région. Les plafonds de ces maisons sont réalisés en ciment pour les chambres et la cuisine et avec du bois pour la salle à manger, par souci esthétique. Le toit est recouvert de pneumatiques qui font office de tuiles.

5,3 millions de pneus abandonnés par an

L'utilisation de pneus usagés est une bénédiction pour l'environnement. Selon des chiffres officiels, les Colombiens jettent chaque année environ 5,3 millions de pneus, soit près de 100.000 tonnes de caoutchouc abandonnées dans la nature. Parfois les pneus entassés dans ces décharges sauvages sont incendiés, causant une source de pollution importante notamment à Bogota, une mégapole de plus de 7 millions d'habitants, souvent noyée dans les nuages de fumée du trafic automobile.

« Après leur vie utile, les pneus sont jetés par les usagers. C'est une question extrêmement grave pour l'espace public, pour l'environnement et le paysage », affirme à l'AFP Franciso Gomez, chargé de ce dossier au sein du ministère de l'Environnement.

En Colombie, les producteurs et les importateurs de pneumatiques n'ont pour obligation que d'en recycler une partie, des résidus équivalant seulement à 35 % de l'ensemble de ces matériaux. En outre, les sociétés locales de nettoyage ne sont pas tenues de collecter dans les rues les pneus, considérés comme des résidus spéciaux. « Si l'on songe à la quantité de résidus générés, la gestion de ce problème est très faible », admet M. Gomez. Les quelque 9.000 pneus utilisés jusqu'à présent pour les murs, les tuiles, les terrasses ou encore les escaliers des « igloos » de Choachi ne sont pas les seuls déchets employés par les architectes. Dans les chambres, des lucarnes ont été aménagées avec des bouteilles en verre de toutes les couleurs afin de laisser passer la lumière. D'autres bouteilles, remplies de papier ou de terre, ont servi à consolider le socle de la baignoire.

« Ce sont des maisons avec du matériel recyclé, mais qui sont jolies, aérées, avec encore plus de lumière indirecte », souligne Alexandra Posada. L'un des ouvriers, William Clavijo, un maçon de 57 ans, confesse que ce chantier d'un genre particulier lui a appris la valeur des choses. « D'habitude, on les jette. Maintenant, on sait qu'on peut les utiliser », confie-t-il en recouvrant de sable et de chaux les pneus collectés dans les rues de Bogota.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société de production audiovisuelle cherche pour sa filiale Edition de musique des graphiques designers avec expérience, lieu de travail Dar Diaf Chéraga.
Tél. : (0552) 33.08.30
Art.director@skandraniprod.com

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J. H., 32 ans, magister en sciences économiques, ingénieur d'Etat en planification et statistiques, 3 ans d'expérience dans une société publique, maîtrise le français, l'arabe et l'informatique. Cherche emploi.
Tél. : (0658) 45.72.87/ (0552) 22.27.85

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

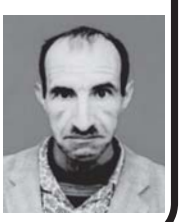
sos

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

Avis de recherche

Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.



Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

Tél : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

Pensée

2010-2015 : Cinq années se sont écoulées depuis la disparition de



Mme Khemissa Messaoud

épouse Albane Boualem. En cette occasion, ta famille, tes enfants et on ton époux demandent à tous ceux qui t'on connue et aimée d'avoir une pieuse pensée sa mémoire.

Villa

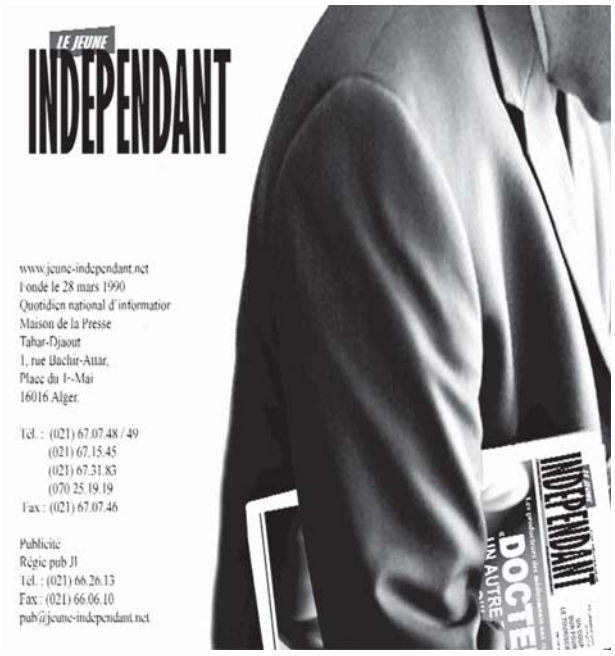
Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Conseils pour prévenir la chute des cheveux



La chute des cheveux et leur santé sont deux choses qui nous concernent tous. Beaucoup de personnes voient leurs cheveux tomber jour après jour, et se retrouvent avec une chevelure moins dense que la normale. ***Comment remédier à ce problème ?*** Il est clair que l'influence génétique joue un grand rôle, mais nous pouvons toutefois profiter des bienfaits de certains éléments pour prévenir la chute des cheveux. Dans la suite de cet article, nous vous donnerons cinq conseils efficaces. Une bonne alimentation Consommer les bons nutriments, et ne manquer d'aucun minéral contribue fortement à la santé de nos cheveux. Vous devez savoir que si, par exemple, vous souffrez d'une carence en fer ou en zinc, vos cheveux seront plus faibles et plus fragiles, et auront donc tendance à tomber plus facilement. De plus, un déficit en un autre composant essentiel fragilise les ongles, entraîne la chute des cheveux, et des problèmes de peau.

Quel est donc ce composant ?
La biotine. Vous vous demandez sûrement comment consommer une bonne dose de biotine ?
Prenez note : Le foie de bœuf : ne vous inquiétez pas, sa teneur en graisses est très faible. Toutefois, il est riche en biotine, en minéraux, et en vitamines essentielles pour la santé de vos cheveux. N'hésitez pas à en consommer de temps en temps.
*Les œufs
*Le poisson gras
*La levure de bière
*Les noix
*Les fraises
*Le riz complet
*Les tomates
*La banane
*Les petits pois La cystéine est un autre élément que vous ne devez pas négli-



ger.
Il s'agit d'un acide aminé basique qui participe à la formation des cheveux. Elle les fait pousser et les fortifie. Vous la trouverez facilement dans les aliments suivants, alors essayez de les consommer le plus souvent possible :
* Les œufs
* La dinde
* Le poulet
* Le brocoli
Remède à base de vinaigre de cidre Voici un remède simple et efficace. Le vinaigre de cidre favorise la circulation sanguine au niveau du cuir chevelu, l'oxygène et le stimule. C'est pourquoi il est recommandé d'effectuer régulièrement un massage à l'aide du soin suivant. Dans un vaporisateur, mélangez un demi-verre de vinaigre de cidre, et un demi-verre d'eau. Vaporisez ce soin sur cheveux humides, puis massez le cuir chevelu pendant cinq bonnes minutes. Ensuite, rincez à l'eau tiède. Répétez ce geste deux fois par semaine. ***Remède à base d'aloe vera Vous n'êtes pas surprise, si ?*** On n'en apprend chaque jour plus sur les propriétés médicinales de cette plante merveilleuse. L'aloe vera prend soin de notre cuir chevelu, elle le guérit, le répare, favorise la croissance des cheveux et les nourrit. Pour bénéficier de ses bienfaits, il suffit d'extraire le jus (ou le gel translucide) d'un morceau de cette plante. Ensuite, mélangez-le à un verre d'eau chaude pour le diluer, et appliquez-le sur cheveux humides en effectuant un petit massage. Laissez agir une vingtaine de minutes, et voilà ! Rincez à l'eau tiède, puis lavez-vous les cheveux avec votre shampoing habituel. Répétez ce geste deux fois par semaine, vous verrez la différence !

L'ortie pour fortifier les cheveux



Urticante quand elle entre en contact avec notre peau, l'ortie en soin fait des miracles sur nos cheveux ! Nous avons tous fait l'expérience du contact inopiné avec Urtica urens (petite ortie ou ortie brûlante) ou Urtica dioica (l'ortie commune ou grande ortie), deux espèces de la famille des urticacées (une trentaine dans le monde), toutes recouvertes de poils urticants, de la tige à la pointe des feuilles. ***Que contient-elle ?*** Sa partie aérienne est riche en minéraux, notamment en fer, ce qui en fait une plante très utile contre l'anémie. L'ortie est surtout riche en protéines « complètes », puisqu'elle contient les huit acides aminés essentiels et des acides aminés soufrés. Elle renferme aussi trois fois plus de vitamine C que l'orange, ainsi que des vitamines du groupe B. ***Quels sont ses bienfaits sur les cheveux ?*** L'ortie contient de la méthionine et de la cystéine, présentes dans la kératine des cheveux. Ce sont elles qui leur apportent force et élasticité. Les vitamines du groupe B favorisent leur croissance. L'ortie renferme aussi beaucoup de zinc, qui permet de rééquilibrer les sécrétions de sébum, et du fer, efficace comme antichute (Pour renforcer les cheveux, Huile capillaire au neem) ***À quelle fréquence ?*** Pendant trois mois, une à deux fois par an, à la suite d'une perte abondante de cheveux (après un accouchement ou une période de stress).

HELP, MES ONGLES SONT DÉTRUITS PAR LE VERNIS !

On ravive. Honte de montrer ses ongles jaunis ? Avec une lime, ou encore mieux un polissoir, on adoucit légèrement la surface pour raviver leur couleur naturelle, qui a viré au jaunâtre.
On en profite pour les hydrater avec une huile nourrissante.
On laisse respirer. On ne garde pas son vernis coloré plus d'une semaine. D'abord, il commence à s'écailler et c'est moche, ensuite, les ongles deviennent poreux au risque d'absorber la couleur. Alors c'est décidé, dimanche c'est repos, même pour les ongles ! Pour enlever le vernis, on opte pour un dissolvant à l'acétate plutôt qu'à l'acétone (qui assèche plus). Ça reste un produit agressif, mais on n'a rien trouvé de mieux pour l'instant. On protège.
On applique toujours une base protectrice (Hérôme, Mavala) avant le vernis. Et comme on est futée, on la prend adaptée à notre cas : durcissante pour ongles mous, réparatrice pour ongles striés, blanchissante pour ongles jaunis… Objectif : soigner et protéger des pigments de couleur contenus dans le vernis. On peut même en mettre deux couches !



JUS D'ORANGES

Ingrédients

- 8 oranges
- 2 cuillères à café d'eau de fleur d'oranger.



Préparation

- Presser les oranges
- Ajouter au jus obtenu deux cuillères à café d'eau de fleur d'oranger.

Dolma

Ingrédients

- 300 g de viande hachée
- 1 œuf
- 1 C. à soupe de riz moulu
- 1 petit oignon râpé
- 3 ou 4 pommes de terre
-1 morceau de fromage blanc (50 g)
- 1 C. à soupe d'huile
- Persil haché
- Poivre noir, sel
- Origan

pour la sauce tomate

- 2 tomates
- 1 C. à soupe d'huile
- poivre noir
- Sel
- Thym

Préparation

Faire cuire la pomme de terre à la vapeur, écraser-la avec le fromage blanc et laissez-la au réfrigérateur pendant 1 à 2 heures.
Dans un récipient, mélanger la viande



hachée, l'œuf, l'oignon et l'huile.
Ajouter le persil haché, sel, le poivre noir et le riz moulu.
Bien mélanger le tout avec les mains.
Façonner des boules puis creusez-les au milieu pour obtenir la forme d'un petit nid.
Préparer la sauce tomate en mixant les ingrédients cités puis versez-la dans un plat allant au four.
Disposer dessus les nids de viande hachée.
A l'aide d'une poche à douille, disposer chaque nid une rosace de pomme de terre.
Saupoudrer de persil haché et d'origan puis enfourner.

Biscuit turc

Ingredients

- 250 gr margarine fondue
- 1 verre à eau de yogourt
- 1,5 verre à eau de sucre
- 1 paquet de vanille
- 1 paquet de levure chimique
- 2 oeufs battus

Préparation

Ajouter progressivement la farine au mélange, 5-6 verres à eau de farine peuvent vous suffire.

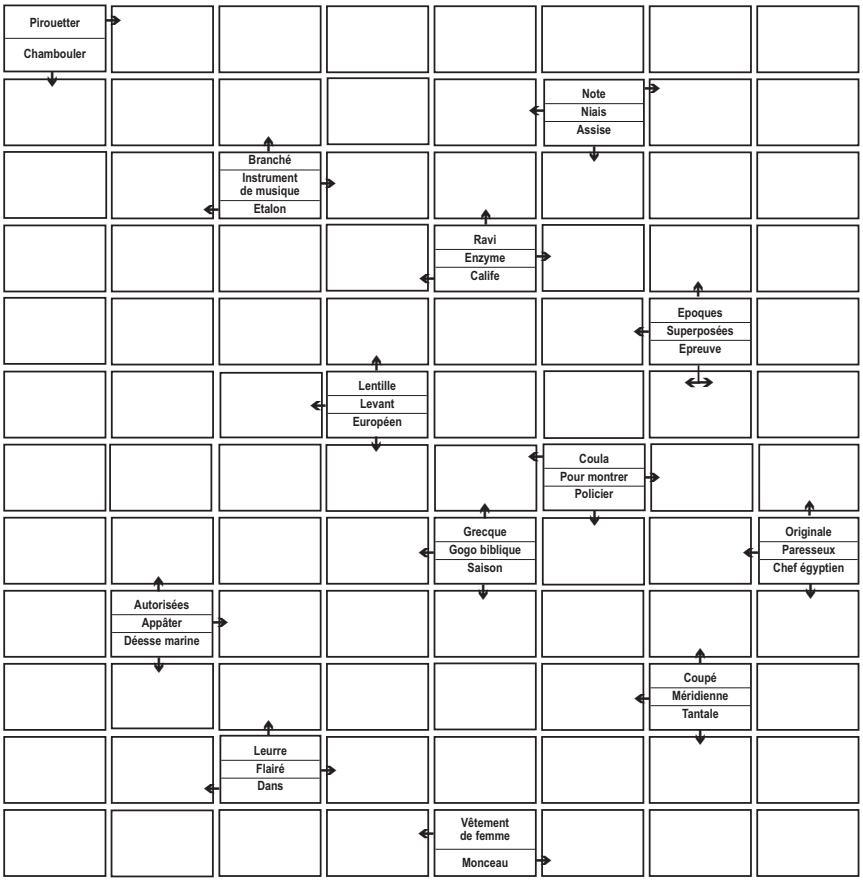
Battre la pâte jusqu'à l'obtention d'une pâte molle, prélever des petites boules de la taille d'une noix et les rouler de façon à obtenir de petits rouleaux, plier le bout légèrement du rouleau et faire revenir l'autre bout dessus.



Faire de même avec les morceaux restants. Les disposer sur un plat à four très légèrement beurré, étaler du jaune d'oeuf dessus et verser du sucre cristallisé.

Faire cuire à 200 °C dans un four préalablement chauffé jusqu'à ce que les kurabiye soient dorées.

Mots fléchés n° 1768



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1767

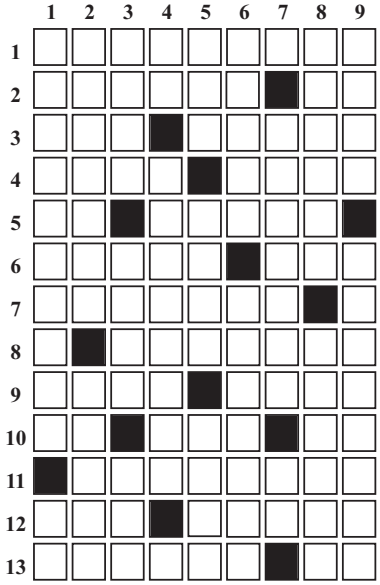
Horizontalement

MODALITE
IBERE - AN
REVENT - T
OSE - TOUR
BINE - UTE
OTITES - R
LEROT - PA
AS - NAGE -
N - INTRUS
TATE - API
ERE - OSLO
- AMIS - EN

Verticalement

MIROBOLANTE -
OBESITES - ARA
DEVENIR - ITEM
ARE - ETONNE - I
LENT - ETAT - OS
I - TOUS - GRAS -
TA - UT - PEUPLE
ENTRERA - SION

Mots croisés 9/13 n° 1768



HORIZONTALEMENT

1. Engagements - 2. Mis de côté - Cours d'Italie - 3. Tête bien plein - Pays d'Afrique - 4. Proportionna - Précipita - 5. Possèdes - Tête - 6. Bout de mamelle - Opération postale - 7. Extrêmement fatigué - 8. Massif d'Asie - 9. Pris de la couleur - Libertine - 10. De savoir - Peinture exposée en ville - Chiffre - 11. Sans commencement ni fin - 12. Avant l'âge adulte - Guidée - 13. Courants - Sifflantes.

VERTICALEMENT

1. Chasseurs - L'or au labo - 2. Etre étendu - Rivières - 3. Non compris - Supports de balle - Pas moi - 4. Note entière - Vitalité - 5. Levant - Guide - Grée - 6. Tarit - Figures de buveurs - 7. Mal fréquentées - Devant l'année - 8. Faire l'histrion - Solitaires - 9. Eau gazeuse - Extrêmes.

SOLUTION N° 1767

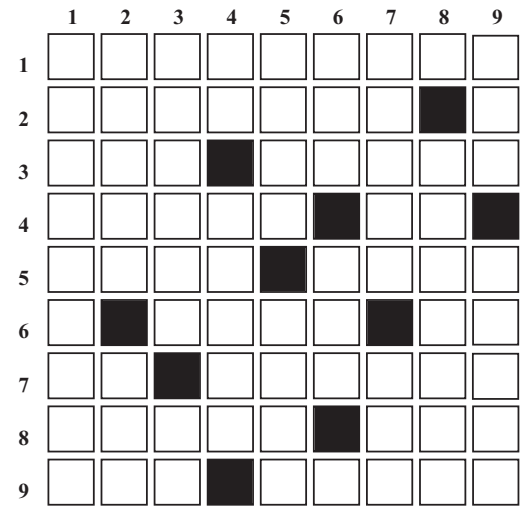
HORIZONTALEMENT

ECHEC - USE
PEU - OPIUM
I - RESILIE
AVIVES - ES

VERTICALEMENT

VEDETTES - EPIA
AGI - AISANCE - V
RASOIRS - AHURI
IL - UN - ACRE - EV
CABS - SILICOSE
E - OTTOMAN - PIS
LIE - HI - SEUIL - LOUBARDS - SUIE
ENFUI - OEDEMES
VARICELLE
EGALA - ION
DIS - BŒUF
E - OUST - BU
TAIN - THAI
TIR - SOIR -
ESSAIM - DO
SA - CLASSE
- NARINE - D

Mots croisés 9/9 n° 1768



SOLUTION N°1767

HORIZONTALEMENT

INADAPTES
MENUHIN - U
MODE - STAR
E - ETAT - PS
DISTRAIT -
IN - OC - NEF
ANE - EST - E
TESTATEUR
SE - PUERAS

VERTICALEMENT

IMMEDIATS
NEO - INNEE
ANDES - ES -
DUETTO - TP
AH - ARCEAU
PISTA - STE
TNT - INTER
E - APTE - UA
SURS - FERS

HORIZONTALEMENT

1. Rythmées - 2. Extraordinaires - 3. Personnalité - Célébrai - 4. Dessin - Difficulté - 5. C'est un jeu d'enfant - Elément de batterie - 6. Grand trouble - Forme d'être - 7. Condition - Plaide - 8. Greffée - Lame - 9. Petite monnaie - Passa au tamis.

VERTICALEMENT

1. Evolués - 2. Egaye - Déesse marine - 3. Tentation de coureur - Non divulgué - 4. Pigeonné - Chewing-gum - 5. Noyau terrestre - Naïves - 6. L'UE avant - Se présente en gousses - 7. Arme - Conifères - 8. Ils mènent une vie austère - 9. Sport de glisse - Erodera.

Soduku 39

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

2			7		9			
	1						3	
5					2		4	1
	7		2		8			4
								6
				9	5			
7					4	2		
							6	
		1	6	3				5



Solutions

5	8	3	6	2	9	1	7	4
2	7	4	5	1	8	9	3	6
1	9	6	7	3	4	8	5	2
3	6	5	9	4	2	7	1	8
7	1	9	8	5	6	7	1	8
4	2	8	1	7	3	2	4	3
6	5	2	3	8	8	4	9	7
8	3	1	4	9	7	6	2	5
9	4	7	2	6	5	3	8	1

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Blida
Daira de Blida
Commune de Bouarfa

Avis d'anullation
de l'attribution provisoire de l'appel d'offres national restreint n°04/2014

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, Modifier et complète portant réglementation des marchés publics.
Le Président De L'assemblée Populaire Communale De Bouarfa informe l'ensemble des Soumissionnaires qui ont participé à **L'appel d'offres national restreint n° 04/2014.**
Relatif a : **Achèvement travaux de réalisation de deux Antennes Administratives jumelles à Hai Driouèche –commune de Bouarfa**
L'annulation de l'attribution provisoire de L'appel d'offres national restreint n° 04/2014 à l'entreprise : ETB/TCE : Dahmani Soufiane
Paru dans les quotidiens nationaux suivant :
الجزائرية الأولى بتاريخ: 2015/03/15
L'indépendance le : 15/03/2015
Pour non-conformité des procédures au cahier des charges.
. Suite à la réunion de la commission communale des marchés publics le : 05/04/2015.

LE PRESIDENT DE L'APC

Le Jeune Indépendant **du 08/04/2015 / ANEP N° 317526**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE: M'SILA.
DAIRA DE: SIDI AISSA.

NIF : 0984.2816.5035813

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° : 02/2015

Le Président de l'assemblée populaire communale de Sidi- Aissa, lance un avis d'appel d'offres national ouvert relatif à :

1-Aménagement et Revetment voiries hai ben senouci .

2- Aménagement hai 16 avril .

les entrepreneurs et Les entreprises privi et générale Les intéressées par ce présent avis peuvent retirer le cahier de charge contre remise d'un reçu de versement d'une somme de Cinq mille dinars (5.000.00 DA) auprès du trésor inter communal Sidi Aissa .

L'offre technique détaillée qui ne doit en aucun cas faire référence au prix devra contenir l'ensemble des pièces réglementaires et références professionnelles telles que mentionnées dans le cahier des charges, et doit être adressées séparément et distinctement de l'offre financière sous pli fermé sous peine de rejet. Les deux (02) enveloppes contenants respectivement les offres (techniques et financières) doivent être déposées dans un seul pli fermé et anonyme au : **"Bureau Secrétariat du service marché (Sidi Aissa)**, et ne devra porter que la mention suivante : Soumission à ne pas ouvrir **(projet à citer)**

La date limite de dépôt des offres est fixée à 21 jours a compter de la date de la première parution de la présente annonce d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux et/ ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) avant 14 heurs .
dans le cas où le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férie, la date de dépôt sera reportée le jour ouvert qui suit .

L'ouverture des offres technique et financière sera effectuée en Séance publique le même jour de dépôt des offres au niveau de siège APC bureau P/APC à 14h00

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Sidi Aissa le :.....

Le président de l'APC

Le Jeune Indépendant **du 08/04/2015 / ANEP N° 317592**

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00











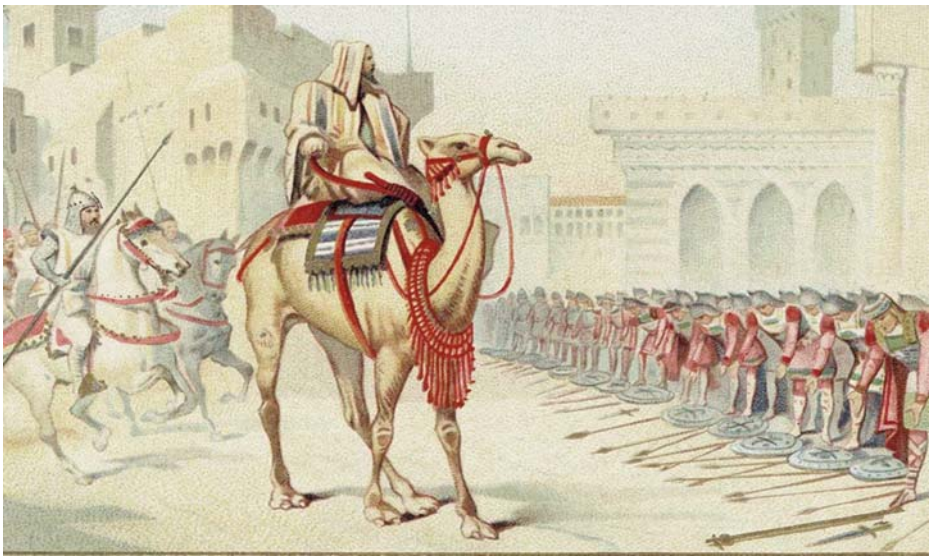




LIVRE DE CHEÏKH TAHAR BADAOUI

«Pour un équilibre de la personne humaine à base d'une justice équitable»

«Il est défendu de chasser un évêque de son évêché, un prêtre de son église, un ermite de son ermitage. Aucun objet ne doit être détourné d'une église en faveur de la construction d'une mosquée ou des demeures des musulmans.»



«Quand une chrétienne entretient des relations de mariage avec un musulman, celui-ci se voit dans l'obligation de bien la traiter comme conjoint, et de lui permettre de ce fait même, de prier dans son église, comme elle l'entend, avec liberté et quiétude et de lui épargner un quelconque obstacle de nature à l'éloigner de sa religion. Si quelqu'un agit contrairement, il sera considéré comme ennemi de Dieu et de son Prophète. Les musulmans doivent se conformer à ces ordres jusqu'à la fin du monde.»

Un islamologue comme Don Miguel Asin Palacios, se servant de faits historiques irréfutables, puisant souvent son argumentation dans les écrits même des auteurs dont l'aversion pour l'islam et le parti pris sautent aux yeux, arrive à la conclusion que « la force brutale et la guerre n'ont eu qu'un rôle tout à faire secondaire dans l'expansion de l'Islam ».

D'autres historiens, qui se sont penchés avant lui sur la question de l'intolérance musulmane, se sont exprimés en termes plus vigoureux à savoir : « les musulmans sont les seuls enthousiastes qui aient uni l'esprit de tolérance avec le zèle du prosélytisme et qui, en prenant les armes pour propager la doctrine de leur Prophète, aient permis à ceux qui ne voulaient pas la recevoir de rester attachés au principe de leur culte », dit Robertson dans son livre: « Histoire de Charles Quint ».

Michaud écrit dans son « Histoire des croisades »: « Mahomet défendit à ses lieutenants de tuer des moines, parce que ce sont des hommes de prières. Quand Omar s'empara de Jérusalem, il ne fit aucun mal aux Chrétiens. Quand les Croisés se rendirent maîtres de la ville sainte, ils massacrèrent sans pitié les musulmans et brûlèrent les juifs. Il est triste pour les nations chrétiennes, déclare cet auteur dans son « Voyage religieux en Orient », que la tolérance religieuse, qui est la grande loi de charité de peuple à peuple, leur ait été enseignée par les musulmans. »

Il va sans dire que le remarquable succès des débuts de l'Islam est certainement dû à d'autres causes plus profondes et humaines à la foi. En effet, l'Islam est foncièrement égalitariste dans sa substance. Les structures de la société à édifier, se fondent sur la piété et la justice sociale. Sa doctrine vise à l'éradication de la pauvreté. Elle fait de l'aide aux moins favorisés, une obligation de façon à réduire, au maximum les différences matérielles. Elle ne vise pas moins à la suppression des stratifications sociales trop criardes.

En résumé, elle a pour objet de maintenir l'équilibre économique comme l'indique clairement ce Verset coranique relatif à la répartition du butin: « Le butin pris sur les habitants des cités fortifiées et que Dieu réserve à son Prophète revient à Dieu, à son Messager, aux proches de celui-ci, aux orphelins, aux pauvres, aux voyageurs, cela afin que les dépouilles ne soient partagées entre les seuls riches d'entre vous. Ce que le Messager vous donne, prenez-le et ce qu'il vous refuse, renoncez-y. Craignez Dieu ! Dieu est implacable quand Il sévit. » (Sourate dite « l'Exode »Verset 7). A noter que le passage : « Ce que le Messager vous donne, prenez-le...» est interprété aussi dans ce sens qui découle tout naturellement du premier à savoir : « Ce que le Prophète prescrit, qu'on le fasse et ce qu'il interdit, qu'on s'en abstienne ». C'est là, un principe fondamental de la jurisprudence en Islam, car obéir au Prophète, c'est en vérité obéir au Seigneur, Gloire à Lui Seul.

Il convient de préciser qu'avant Sa noble mission, le Prophète Mohamed, Salut divin Sur Lui, gérait avec Son assistant Meïssara, le commerce de Son épouse Khadîdja, que Dieu agrée son âme. Ainsi, la condition de celui qui n'a pour capital que la force de ses bras et de son cerveau ne pourrait donc être protégé que par l'Islam qui, d'ailleurs se montre très hostile vis-à-vis de l'accumulation démesurée du capital par le truchement de l'exploitation des classes défavorisées. «Donnez à l'ouvrier, dit le noble Prophète, son salaire, avant que ne sèche sa sueur». Par conséquent, de nombreux conflits de travail mettant en péril l'économie d'un pays et engendrant l'insécurité sociale au sein des populations basses et moyennes, sont souvent du fait du retard dans le paiement des salaires. Ces remous sociaux dégénèrent souvent en d'autres fléaux non moins graves que les précédents.

Par ailleurs, l'Islam s'oppose à la thésaurisation, à la concentration du capital aux monopoles. Il condamne les exploiteurs ainsi que les formes d'exploitation de l'homme par l'homme. «Nul ne mange jamais quelque chose de meilleur dit le Prophète, que ce qu'il mange après l'avoir gagné du travail de ses mains. Le Prophète David (père de Salomon) lui aussi mangeait du fruit de son labeur».

Si la loi coranique ne prévoit pas clairement la nécessité de briser les structures économiques exploiteuses, la jurisprudence islamique, à la lumière de l'interprétation du Livre Saint et de l'enseignement du Prophète, précise que les pauvres qui se voient refuser leur droit de partager le repas du riche sont autorisés à recourir aux méthodes coercitives; ils sont considérés, comme des martyrs s'ils périssent au cours de cette épreuve de force.

2°) Une justice unique et impartiale

Avant l'Islam, les contrevenants aisés n'étaient pas sanctionnés de la même manière que les moins fortunés, y compris au sein des monothéistes juifs. Il en était ainsi par exemple de la « diya » ou prix du sang.

En effet, les juifs des Béni Nazir représentant la bourgeoisie israélite, ne payaient que la moitié exigée par la réglementation en vigueur lorsque la victime appartenait à un autre clan de condition sociale inférieure. Un jour que le Prophète Salut Divin Sur Lui, appelé à arbitrer entre ce clan des béni- Quraidha voulut, au nom de la stricte équité, appliquer une disposition identique quelle que soit la classe sociale du meurtrier, la bourgeoisie juive manifesta ouvertement son mécontentement.

La justice islamique qui se nourrit de religion, détermine tous les rapports humains. Elle exprime l'égalité entre les hommes et les peuples. La cohésion et l'équilibre des sociétés et de l'humanité entière relèvent des décisions de justice. Les décrets divins consacrent cette équité que notre Vénéré Prophète fut chargé par le Tout Compatissant, de transmettre aux humains : « Prêche donc la vrai foi est le vôtre. Nous aurons à assumer nos œuvres, comme vous assumez les vôtres. Toute dispute entre nous serait vaine. Dieu fera un jour l'accord entre nous, car vers Lui tout doit faire retour (Sourate dite «la délibération » ou « la Consultation » ou « Aš-Šūrā »Verset 15).

Par conséquent, le parti pris, le favoritisme, le complexe de supériorité, la corruption, l'esprit de vengeance aveugle, le sentiment de haine, la passion démesurée etc. rompent l'équilibre ordonné par le Seigneur, Gloire à Lui Seul.

Les résultats qui en découlent dévalorisent la notion de justice, car de telles attitudes vont à l'encontre de l'idée de « juste milieu » préconisée par le Saint Coran. « (Sourate dite « Al-Mā'idah » Versets 44, 45 et 47). Ces Versets montrent avec force et insistance la suprématie absolue de la Loi divine et rejette catégoriquement toute justice émanant de la seule raison humaine, sans référence à Sa Majesté le Tout Puissant, Gloire à Lui Seul.

Seule la Loi de Dieu, entière et indivise, souveraine et absolue est prise en considération dans tout arbitrage, toute sentence, toute justice, tout acte de la vie quotidienne, tout comportement envers soi et les autres.

Ce qui ne veut nullement dire que sont des mécréants, ceux qui ne peuvent pour une raison ou une autre, d'appliquer dans leur vie d'ici-bas d'une manière parfaite et intégrale les commandements du Saint Coran, ou contraints de ne pas le faire, car ceux là dans leur fond intérieur souhaiteraient vivement appliquer à leurs peuples, la législation du Seigneur ; mais en revanche, les mécréants, les injustes et les dévergondés, restent ceux qui ne veulent guère obtempérer, ni se soumettre corps et âme aux directives du Seigneur ni aux injonctions de notre Vénéré Prophète, Salut Divin Sur Lui.

Par conséquent, nous n'avons nullement le droit de nous soulever contre le détenteur de l'autorité suprême de l'Etat, élu par la majorité des citoyens, d'autant plus s'il s'acquitte de ses obligations en tant que musulman, et n'oblige personne à s'en écarter ou à désobéir aux principes fondamentaux de l'Islam, seulement le devoir de le conseiller et le devoir pour lui d'œuvrer pour concrétiser la finalité du Saint Coran.

Notre Prophète, Salut Divin Sur Lui nous interdit toute action de dissidence, de soulèvement populaire mettant en péril la sécurité des personnes et des biens, à l'encontre d'un Président élu à la majorité par cette même population : « Celui qui quitte ce bas monde sans avoir auparavant prêter serment d'allégeance à un Imam (Autorité suprême de l'Etat), celui-ci, subira une mort entachée de paganisme. » C'est dire que ce soulèvement gratuit contre une autorité élue, reste lui seul, cause de réduire à leur simple expression les bonnes actions accomplies de son vivant par le défunt ainsi que ses nobles convictions vis-à-vis de son Créateur.

A suivre

C. T. B.

TF1 19.55 : Grey's Anatomy



Série avec Ellen Pompeo, Patrick Dempsey
Les médecins organisent un gala de charité pour recueillir des fonds destinés à réparer les dommages causés par la tempête. Chaque service est sollicité pour récolter le plus de dons possible. Meredith prend cette mission très au sérieux et veut à tout prix séduire plus de donateurs que Derek. Pendant ce temps, Shane et Stéphanie se retrouvent aux commandes des urgences et gèrent les affaires courantes.

CANAL+ 20.00 : Un amour d'hiver



Film avec Colin Farrell, Jessica Brown Findlay…
Un amour d'hiver A New York, en 1895, les parents de Peter Lake, immigrants irlandais interdits de séjour pour cause de tuberculose, parviennent à laisser leur enfant avant de repartir. En 1916, Peter est poursuivi par les hommes du criminel Perly Soames, son mentor, qui veulent le tuer. Le jeune homme parvient à s'enfuir sur un cheval volant. Peu de temps après, alors qu'il tente de cambrioler la maison de la riche famille Penn, il tombe sur la belle et jeune Beverly, atteinte de tuberculose, qu'il quitte, pensant qu'il ne la reverra jamais.

M6 19.55 : L'enfant de Buchenwald



Téléfilm dramatique - Allemagne (2015)
L'enfant de Buchenwald Alors sa femme attend un enfant, Hans Pippig est déporté au camp de concentration de Buchenwald en avril 1943. Deux ans plus tard, un Polonais arrive avec une valise dans laquelle Hans découvre un enfant juif de trois ans, Stefan. Avec la complicité d'autres prisonniers ainsi que du Kapo André Hofel, qui l'avait pris sous son aile, le jeune homme décide de protéger le petit coûte que coûte.

France 2 19.52 : Paris-SG (L1) / Saint-Etienne (L1) - Football. Coupe de France. Demi-finale.



FOOTBALL
Paris-SG (L1) / Saint-Etienne (L1) - Football. Coupe de France. Demi-finale. Lucas Digne, Nicolas Douchez et leurs coéquipiers parisiens sont confrontés à un calendrier démentiel. Trois jours avant de disputer la finale de la coupe de la Ligue, et une semaine avant les quarts de finale de la Ligue des Champions, les hommes de Laurent Blanc doivent batailler, ce soir, face à une excellente formation stéphanoise pour ...

France 3 19.50 : Sur les marchés



France (2015) - 1 saison
Sur les marchés A l'ère d'Internet, les marchés restent le bastion de la rencontre humaine, du partage, de l'échange. A Morlaix, en Bretagne, et à Uzès, dans le Gard, des forains, des producteurs et des pêcheurs défendent les produits régionaux et participent au succès des marchés. A Morlaix, Loïc David vend la «demoiselle du Guilvinec», la langoustine qui a fait la fortune du Finistère. A Uzès, la mythique ...

TV5MONDE 22.15 : Vertige



Série avec Normand Daneau, Fanny Mallette…
Adrien a quasiment convaincu la famille quand Daphnée sort brusquement du coma. Qu'en sera-t-il de sa mémoire ? Maya est terrorisée à l'idée de revoir sa soeur. Adrien et Laurent ont chacun des raisons de souhaiter que les souvenires de la dernière nuit sur le toit restent dans l'ombre...

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:36	12:31	16:09	19:01	20:22
CONSTANTINE	04:41	12:36	16:13	19:05	20:25
ALGER	04:55	12:50	16:27	19:20	20:40
OUARGLA	04:55	12:41	16:15	19:07	20:22
CHLEF	05:03	12:57	16:34	19:26	20:46
MOSTAGANEM	05:08	13:02	16:39	19:31	20:50
ORAN	05:12	13:05	16:42	19:34	20:53

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 5140 - MERCREDI 16 DJOUMADA AL THANIA 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	max	min
Alger	22°	5°
Oran	28°	10°
Constantine	15°	-2°
Ouargla	20°	8°

8e EDITION DU TOURNOI DE LA PRESSE

Le Jeune Indépendant frappe fort



DR

La redoutable équipe du «Jeune Indépendant» a réussi une très belle entrée en matière dans le groupe D en frappant fort d'entrée face à son adversaire du jour, la jeune formation de l'équipe d'EL Khabar Riadhi (3-1). Les poulains du président du club Aamou Tayeb Mecheri et son entraineur Hocine Adryen et emmené par le dernier rempart nommé Amine Alouache, comme aux plus beaux, moments de sa jeunesse, ont démarré, le pour moins que l'on puisse dire, la compétition sur les chapeaux de roues. Une victoire nette et sans bavure, synonyme d'un carton plein qui en dit beaucoup sur les ambitions de cette formation pourtant privée, de plusieurs éléments clés dans la composante.

Nullement impressionnés par la stature de l'adversaire donné comme un potentiel favori au sacre, les camarades de l'intraitable défenseur central Riad Abada et du stratège Samir Dridi n'ont pas tardé à trouver la faille par l'intermédiaire de leur fer de lance Adlène. Libérée, la formation du *Jeune Indépendant* assommera juste avant la pause son vis-à-vis par l'infatigable porteur d'eau Brahim. Après la pause, les camarades du feu follet Nawfel surent gérer les débats malgré une multitude d'occasions ratées avant d'encaisser, contre le cours du jeu , permettant à l'adversaire de revenir un peu dans la partie. Mais c'était compter sans la fougue et la déterminations des coéquipiers de Redouane Mami, le joker de luxe pour porter l'estocade sur un doublé de Adlène et assommer carrément l'adversaire.

A mettre en exergue l'excellent arbitrage du trio désigné. Un grand bravo aux organisateurs qui ont profité de l'occasion pour honorer le directeur de la publication du *Jeune Indépendant*, Amine Alouache. Bon vent au *Jeune Indépendant* qui croisera le fer dimanche prochain face avec la formation de l'APS et sa star, Kaci Cherfi.

S. S.

PARTICIPATION ALGÉRIENNE À LA CAN

10 ans au top et 25 ans de flop

LA COUPE d'Afrique des nations soufflera ses 60 bougies lors de la prochaine CAN en 2017. 60 ans et 30 éditions, mais quid de l'histoire de notre sélection algérienne dans la compétition.

L'histoire des 16 participations des Fennecs se divise en deux : avant et après 1990, l'année où l'Algérie a organisé et gagné son unique trophée continental. L'équipe algérienne de football a connu ses heures de gloire lors de la décennie qui a précédé l'organisation algérienne de la CAN. L'âge d'or du football algérien était les années 1980 où l'équipe a atteint le sommet de son art, avec une finale perdue contre le pays hôte en 1980 au Nigeria, et une élimination en demi-finale deux ans plus tard en Libye, troisième en Côte-d'Ivoire (1984) et au Maroc (1988). Hormis une élimination au premier tour lors de l'édition de 1986 en Egypte, les Fennecs ont toujours figuré dans le carré final de la compétition, et en 1990 est venue l'année de la première organisation de cet évènement continental sur le sol algérien, où les poulains du cheikh Abdelhamid Kermali, grâce au duo d'attaque irrésistible Madjer-Menad et le jeune Chérif Ouazzani, plaque tournante de l'équipe, ont accroché la première étoile sur le maillot algérien, synonyme du sacre final et on fait oublier l'éviction en éliminatoires de la Coupe du monde par l'Egypte, quelques mois auparavant.

Mais le parcours de l'Algérie dans la CAN après l'édition de 1990 va être complètement le contraire de la décennie qui a précédé son sacre, en 1992 au Sénégal. Pratiquement, la même équipe qui a gagné la coupe deux ans auparavant se fait sortir dès le premier tour, sonnant ainsi le déclin du football algérien. L'Algérie sera absente du carré final de la compétition pendant près de vingt ans, et ne fera pas mieux que quart de finaliste lors des éditions 1996, 2000 et 2004. Après une absence lors des éditions 2006 et 2008, l'Algérie arrive enfin à passer aux demi-finales lors de l'édition 2010 en Angola, juste après l'euphorie de sa qualification historique en coupe du monde quelques mois auparavant. C'est dire que l'Algérie a perdu sa stature de géant continental des années 1980. L'autre frustration du football en Algérie est le fait que notre pays n'a organisé aucune grande compétition depuis la CAN 1990, une éternité. 27 ans après l'Algérie aspire à abriter la 31e édition de la CAN, et il était vraiment temps d'autant plus que sur le plan des infrastructures et des moyens, l'Algérie est mieux lotie que certains pays qui ont accueilli cette compétition, à l'instar de la Guinée-Equatoriale qui a organisé la dernière édition après le désistement du Maroc. Sur le plan sportif, l'Algérie de 2015 va beaucoup mieux. Forte de deux participations consécutives à la coupe du monde, notre sélection nationale pointe à la 18e place au classement général de la FIFA et reste la première sélection africaine depuis près d'une année déjà, ce qui donnera un grand espoir aux millions d'Algériens en cas d'organisation de la prochaine CAN sur le sol algérien où notre équipe sera ultra favorite, tout comme en 1990.

Nassim Mecheri

LA CHRONIQUE DE SAMIR MÉHALLA

BENHABYLÈS ET LE DALTONISME «NATIONAL»

VOILÀ qu'une chaîne algérienne privée, à travers l'invitation de la présidente du Croissant rouge algérien, Mme Saïda Benhabylès, remette de l'ordre dans les mémoires. Pose le thème de l'ordre du débat sur ce qui est convenu d'appeler la décennie noire de l'Algérie. Plus d'audace «armée», l'audace choquante de Madani Mezreg sur les plateaux, place à la hardiesse intellectuelle d'une femme algérienne, de surcroit la femme de terrain que l'interviewée a toujours été. Comme si, dans ce pays-là, nous avons toujours et encore toujours besoin de remettre en question les comportements culturels et cultuels qui rallient ce peuple à sa terre, à sa mémoire, à ses accoudements aux constantes fondatrices de la République libre, démocratique et tolérante à l'égard de tous ses enfants. Une République où le crime est banni. Comme si, aussi, nous avons ce besoin d'appeler les choses, les évènements, les souffrances vécues… par des noms dilués, des mots différents aux concepts qu'ils génèrent dans les perceptions des gens. Comme si une école des sens manquerait aux synonymes algériens. Pour expliquer le sens, rien que cela, juste cela. Comme si, dans ce pays, nous avons tant ce besoin de dire le terrorisme et son adepte, la fitna et ses saintes horreurs… par d'autres qualificatifs leur offrant, en récompense du sang abreuvé, une identité autorisée, une charte d'héroïsme, de conciliables, de réconciliables ; une identité assortie d'un visa de retour inespéré sur toutes les scènes publiques. D'un coup magique, inespéré, inattendu, le monstre est un ange. Le patriote un diable. Le harki est le civilisé et le moudjahid est le barbare le marginal de l'histoire de la civilisation manquée. Comme si on nous prépare d'un coup au turlututu des regrets pour vendre ce qui nous reste : nos exploits historiques et notre victoire face au terrorisme. Comme si, dans ce pays, un harki n'en serait plus maintenant. Les temps, pour certains changent. Les couples mixtes historiens-assermentés et politique-accrédités aux lobbies de tous genres, n'ont plus le temps de s'occuper des ressentis de ce peuple. La mémoire ? Avant tout une question d'affairistes avisés. Que dalles l'Histoire, le peuple et l'histoire du peuple. Madame Benhabylès a craché la Valda aux bons entendeurs, répondu à l'invitation du journaliste novice, et avec plein-plein de non, colorés et variés. Des non à chausser les cervelets des foutus amnésiques ! Quand il ne fait pas œuvre politique espéré, le non en est une pédagogique au sens qu'il fait grandir son auditeur. Fait réconforter le peuple, ses patriotes et ses chouhadas de tous les temps pour dire qu'un terroriste est un terroriste dans tous les dictionnaires du peuple algérien. A raison, aussi, elle n'a pas parlé de Constantes, Madame l'ex-ministre, non ! Elle les a peintes en lignes rouges pour nos Daltoniens qui tentent de nous vendre un pack spectral, mélangeant l'épouvante du rouge d'avec la paix du vert. Les lignes rouges, non, dit-elle. Elles sont dans les pinceaux du tableau de la mémoire. Elles sont les traumas populaires à ne pas franchir quoi qu'il advienne. Et rien que ça, svp ! Le rouge, c'est la couleur des harkis et des terroristes qui ont voulu ressusciter Allah en lui sacrifiant 200 000 morts. Le harki, stylé et «stèlé» en France aujourd'hui, est aussi le criminel à grande échelle pour les Algériens. Le peuple ne l'oublie jamais. C'est ce qui fait la grandeur d'une Nation. Sa mémoire qu'on tient à sédimenter aujourd'hui. Ses dates phare et non pas farouches, comme on tente de nous vendre la chose aujourd'hui. Comme si, quelque part là-haut, chez-nous, et vers la bas, au nord des colons, une folie s'est bien installée.

S. M.

Le trait de *Sidou*

